

## **Service CNERTA - DATA**

Développements et Assistance pour l'enseignement Technique Agricole 26, bd Docteur-Petitjean Bât. Grands Champs BP 87999 21079 Dijon cedex Tél. 03 80 77 24 00 http://cnerta-support.fr/

# Manuel de formation **ALEXIA**



Agent EA/AT

Contrôleur EA/AT



# **Table des matières**

I.	Pré	Présentation Générale 4		
	1.	Introduction	4	
		1.1. Présentation des symboles utilisés dans ce document	4	
		1.2. Présentation du manuel	4	
		1.3. Accès aux données	5	
		1.4. Les nouveautés	6	
	2.	Connexion à l'application	7	
		2.1. Identification	7	
		2.2. Obtenir de l'aide	8	
		2.3. Choisir le rôle	12	
	3.	Options de menu disponibles	13	
		3.1. Mes fiches	13	
		3.2. Les fiches de mon EPL	14	
		3.3. Les fiches de ma région	15	
		3.4. Toutes les fiches	16	
		3.5. Restitutions	18	
		3.6. Données de référence	19	
II.	Gestion d'une fiche			
	1.	Création d'une nouvelle fiche	21	
	2.	La saisie d'une fiche	21	
		2.1. Généralités	23	
		2.2. Données générales de l'établissement	25	
		2.3. Surfaces et aides PAC	27	
		2.4. Ateliers de production	27	
		2.5. Activités hippiques	33	
		2.6. Données économiques et financières		
		2.7. Activités et autres missions de l'enseignement agricole	37	
III.	Val	Validation de la fiche4		
	1.	Accès aux données	43	
		1.1. Les utilisateurs de l'EPL	43	
		1.2. Les utilisateurs du SRFD	43	
		1.3. Les utilisateurs de la DGER	44	
	2.	Circuit de validation de la fiche	44	
	3.	Valider une fiche	47	
		3.1. Validation DEA/DAT de la fiche	47	
		3.2. Validation DEPL de la fiche	49	
		3.3. Validation SRFD de la fiche	51	

IV.	Les	Les restitutions		
	1.	Présentation	53	
		1.1. Les restitutions disponibles	53	
	2.	Les éditions	54	
		2.1. Présentation des éditions	54	
		2.2. Fiche globale	54	
		2.3. Fiche d'identité détaillée	57	
		2.4. Fiche d'identité réduite	58	
	3.	Les listes multicritères et exports	59	
		3.1. Exports des données de référence	59	
		3.2. Liste multicritères et exports associés	60	
	4.	Les tableaux de bord	67	
		4.1. Tableaux de bord technico-économiques	67	
		4.2. Tableaux de bord de situation économique et financière		
	5.	Les tableaux croisés multidimensionnels	83	
		5.1. Le panorama de l'enseignement agricole	83	
		5.2. Gestion des données du tableau et du rendu final	86	
v.	Je i	Je retiens1		
	1.	L'assistance ALEXIA	101	
	2.	La connexion à l'application ALEXIA	101	
	3.	Les recommandations	101	
VI.	Foire aux questions			
	1.	Les menus et boutons		
	2	Les messages d'erreurs	102	



# I. Présentation Générale

# 1. Introduction

BD ALEXIA (<u>B</u>ase de <u>D</u>onnées des <u>A</u>te<u>L</u>iers technologiques et <u>EX</u>ploitat<u>I</u>ons <u>A</u>gricoles) est une application dont l'objectif est de constituer une base de données des activités de production, de transformation, de services, pédagogiques et autres missions des exploitations agricoles et des ateliers technologiques des lycées du MAAF.

Elle propose entre autre:

- La collecte des données décrivant les multiples activités des centres : par saisies, reconductions annuelles des données non chiffrées et interfaces automatisées ;
- Des fonctionnalités de restitutions de ces données pour tous les acteurs (avec différents niveaux d'affichages selon les droits de chaque utilisateur).

# 1.1. Présentation des symboles utilisés dans ce document

*	Cette puce est associée à une idée ou signale une astuce proposée au lecteur.
	Celle-ci répond à une question que se pose éventuellement le lecteur.
	Celle-ci signale un point important à retenir.
	Exemple présenté par le formateur.
	Exercice à réaliser par le lecteur.
NOTE	Vos notes.

# 1.2. Présentation du manuel

Il s'agit ici d'un manuel d'utilisation spécifique aux utilisateurs ayant pour mission la saisie et la validation des données propres à une exploitation ou un atelier technologique.

#### Rôles:

- Agent EA/AT
- Contrôleur EA/AT



Rôle	Structure d'appartenance	Actions possibles
Agent EA/AT	EA/AT	Accès à la fiche de son centre en mise à jour pour saisie  Accès en consultation à toutes les fiches  Accès aux fonctionnalités de restitution  Accès en consultation aux données de référence
Contrôleur EA/AT	EA/AT : Directeur d'EA/AT	Accès à la fiche de son exploitation/atelier en mise à jour Accès aux fonctionnalités de validation de sa fiche Accès en consultation aux autres fiches Accès aux fonctionnalités de restitution Accès en consultation aux données de référence Accès en saisie aux nomenclatures « DEA/DAT »

# 1.3. Accès aux données

Les applications développées avec l'outil de développement ORION s'appuient obligatoirement sur le système d'authentification du MAA.

Ce système utilise les identifiants AGRICOLL des agents du ministère.



Pour pouvoir être référencé dans l'application BD ALEXIA, l'agent doit disposer d'un compte AGRICOLL.

S'il n'en a pas, il doit s'adresser à son Gestionnaire Local AGRICOLL (GLA).



En pratique, chaque agent disposant d'une boite personnelle MELAGRI dispose automatiquement d'un compte AGRICOLL : prenom.nom

Le mot de passe est le même que pour MELAGRI (Messagerie habituelle).

Pour un utilisateur de BD ALEXIA, l'accès aux informations et aux fonctionnalités de l'application dépend de son rôle et de sa structure d'appartenance.

Les différentes structures d'appartenance possibles sont :

- La DGER,
- Les SRFD,
- Les EPL,
- Les EXPLOITATIONS et ATELIERS TECHNOLOGIQUES.





## Pourquoi n'ai-je pas la bonne structure d'appartenance?

Un agent EA/AT ou un contrôleur EA/AT est rattaché à une exploitation ou un atelier technologique.

C'est le gestionnaire des utilisateurs de l'application qui gère les structures d'appartenance.

Si nécessaire, un agent peut être attaché à plusieurs structures d'appartenance.



Dans le cas où un utilisateur doit être modifié dans l'application BD Alexia (changement de rôle, de structure d'appartenance, ...) :

- Le SRFD est habilité à modifier les droits des DEA/DAT avec le rôle Administrateur régional BD Alexia,
- L'Administrateur national est habilité à modifier les droits des SRFD avec le rôle Administrateur des utilisateurs.

La structure d'appartenance vient en complément des rôles pour déterminer les droits d'accès aux fiches :

EPL - EPLEFPA - Exploitation - Atelier technologique :

- Accès à l'ensemble des données des fiches des sites rattachés à l'EPL,
- Accès à toutes les autres fiches hors données comptables.



Par défaut, la personne chargée de la saisie des données sur BD ALEXIA est le directeur d'exploitation ou d'atelier technologique.

Pour partager les tâches relatives à la saisie des informations, il convient de définir un utilisateur supplémentaire ayant le rôle « Agent EA/AT ».

Cette demande est à formuler auprès du gestionnaire des utilisateurs de BD ALEXIA en SRFD.

#### 1.4. Les nouveautés

À partir de la campagne de saisie des fiches 2017 :

- Suppression du menu Orientations de l'EA,
- Ajout de deux modes de conduite dans les ateliers de production, en les précisant sous forme d'un SIQO (Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine) élargi (Conduite BIO, etc)

À partir de la campagne de saisie des fiches 2016 :

- La rubrique Activités et autres missions de l'enseignement agricole est affichée et à saisir,
- Décentralisation des habilitations en région : ajout du rôle **Administrateur régional BDAlexia**, ce rôle permet à un administrateur régional (SRFD) d'accéder à la gestion des utilisateurs,
- Les éditions des fiches d'identité détaillée et réduite sont fonctionnelles à partir de la campagne 2017,
- L'édition globale est mise à jour avec les nouvelles données.



# 2. Connexion à l'application

#### 2.1. Identification

La connexion à l'application se fait par un navigateur classique. L'application est particulièrement adaptée pour Mozilla Firefox, mais peut fonctionner avec d'autres navigateurs.

L'adresse à suivre pour se connecter à la base de production est : <a href="https://ensagri.agriculture.gouv.fr/alexia/">https://ensagri.agriculture.gouv.fr/alexia/</a>

La connexion se fait au travers du portail d'authentification du Ministère :



Bienvenue sur le portail d'authentification du ministère en charge de l'Agriculture

Pour vous inscrire : <u>cliquez ici</u>
Mot de passe oublié, ou compte verrouillé ? <u>cliquez ici</u>
Vous devez vous authentifier pour accéder librement à vos applications.





Il faut donner votre identifiant et votre mot de passe Agricoll (ceux utilisés pour vous connecter à votre messagerie FirstClass personnelle) ou vous connecter à l'aide de votre certificat.

# Identifiant: prenom.nom

Pas de majuscules, pas d'accents, pas de cédilles

Prénoms composés séparés par un tiret -

Noms composés séparés par un tiret -

Parfois, en cas de doublons, votre identifiant peut être prenom.nom01 ou encore prenom.nom02

# Mot de passe :

Une procédure de synchronisation des annuaires Agricoll et Melagri se déclenche régulièrement pour vous permettre de n'utiliser qu'un seul mot de passe. Il s'agit donc du mot de passe que vous utilisez chaque jour pour vous connecter à votre messagerie FirstClass.





## Connectez-vous à BD ALEXIA.

Une fois authentifié, vous avez accès à l'application :



# 2.2. Obtenir de l'aide

L'application BD ALEXIA propose différentes aides aux utilisateurs.

# 2.2.1. Conférence FirstClass ALEXIA

Une conférence FirstClass est dédiée à l'application BD ALEXIA : 🕦



Cette conférence contient toutes les communications utiles à ce logiciel, ainsi que les échanges entre ses utilisateurs.



Toutes les questions relatives à l'application BD ALEXIA peuvent être posées dans cet espace :

- Les questions métier seront traitées par les experts BD ALEXIA,
- Les questions techniques seront traitées par le CNERTA.



#### Comment avoir accès à cette conférence ?

Tout utilisateur de l'application BD ALEXIA peut demander l'accès à cette conférence FirstClass, en envoyant une demande à l'adresse : <a href="mailto:alexia@educagri.fr">alexia@educagri.fr</a>



Plusieurs espaces et raccourcis sont proposés dans la partie gauche. Les plus utiles sont :

- Ouvrir BD ALEXIA : contient le raccourci permettant d'accéder à l'application (attention à utiliser le navigateur Firefox).
- Documentation: contient toutes les documentations de formations et d'aide à la prise en main de l'outil BD ALEXIA.

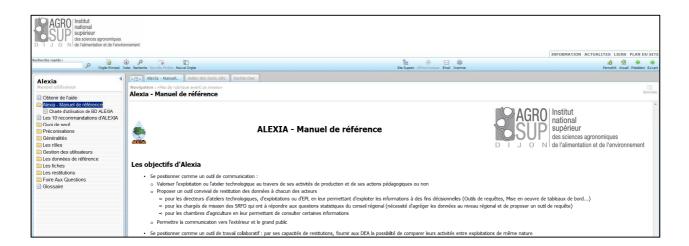




Présentation de ces raccourcis et des documents disponibles.

## 2.2.2. Aide en ligne

BD ALEXIA dispose d'une aide en ligne :



# Elle est accessible:

• Tout au long de votre navigation, depuis le bandeau principal, en cliquant sur le lien « Aide » :



• Lors du clic sur les icônes Présentes sur différents écrans de l'application.

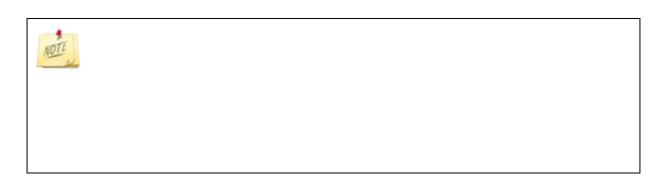
Le clic sur cette icône ouvre l'aide en ligne directement au niveau du paragraphe intéressant pour préciser la notion qu'elle accompagne.

Le survole avec le pointeur de la souris sur cette icône affiche une information relative à la rubrique la plus proche.





Présentation de l'aide en ligne et de son organisation.



# 2.2.3. Assistance téléphonique

La page d'accueil BD ALEXIA contient le cadre d'information permettant de joindre l'assistance téléphonique BD ALEXIA :



Lors de votre navigation, le bandeau principal de l'application dispose, en haut à droite de l'écran, d'un petit téléphone :



A tout moment, si vous positionnez le pointeur de la souris sur cette icône, vous verrez apparaître le n° de téléphone de l'assistance BD ALEXIA :







# Lorsque je contacte l'assistance BD ALEXIA, l'agent me demande d'installer un outil pour voir mon écran et m'aider. Comment faire ?

Pour pouvoir vous aider au mieux lors de votre appel, l'agent du CNERTA que vous avez en ligne vous demandera peut-être d'installer un logiciel. Pour se faire :

1. Cliquez sur le lien présent en bas du cadre présent sur la page d'accueil



2. Vous êtes redirigé sur le site support du Cnerta, cliquez sur Eduter Cnerta Quick Support

# Solution d'assistance

Pour vous aider dans la résolution de problème d'installation et de configuration, Eduter-Cnerta met à votre disposition un outil de prise en main à distance.

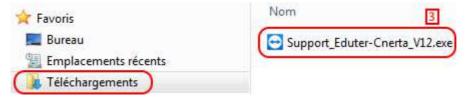
Il n'y a pas d'installation, il suffit de cliquer sur le lien de téléchargement ci-dessous et d'exécuter le logiciel. Vous aurez à fournir au technicien "Votre ID" et votre "Mot de passe".

Cela permettra au technicien de vous aider en direct à la résolution de votre problème.



# 2. Téléchargez l'outil

3. **Démarrez l'outil** : double cliquez sur l'outil que vous devenez de télécharger (présent dans votre dossier de téléchargements)



4. Communiquez l'identifiant et le mot de passe générés par l'outil à l'agent du CNERTA que vous avez en ligne :







Lorsque vous démarrez le logiciel présenté ci-dessus, l'agent du CNERTA peut prendre la main sur votre machine.

Ce contrôle sur votre poste est temporaire. Une fois l'outil déconnecté, le CNERTA n'a plus aucun moyen d'agir sur votre poste de travail.



Présentation de l'aide en ligne et de son organisation.



# 2.3. Choisir le rôle

Dans BD ALEXIA, votre rôle courant est présenté au haut à droite de l'écran, au-dessus des menus de l'application :



Si vous disposez de plusieurs rôles, le rôle qui s'affiche est celui qui a été défini par défaut : celui pour lequel vous vous connectez à l'application le plus fréquemment.

# Pour changer de rôle :

- Cliquer sur le lien « Changez de rôle... »
  - 1. Dans le cadre « Changer de rôle », présent sur la page d'accueil de BD ALEXIA
  - ou
  - 2. Dans le bandeau en haut à droite de l'application, présent tout au long de votre navigation.





- Sélectionner le rôle voulu en cliquant sur la flèche
- Cliquer sur
   Changer de rôle





# 3. Options de menu disponibles



# 3.1. Mes fiches



Cette option de menu n'est accessible que pour le **directeur** d'atelier technologique ou d'exploitation et pour **l'agent** EA/AT.

Ce menu présente la liste des fiches auxquelles l'utilisateur connecté a accès.



Pour chacune, selon son statut de validation, il est possible d'accéder à :

- La saisie/mise à jour de la fiche,
- La validation de la fiche (non accessible au rôle « Agent EA/AT »),
- L'édition de toutes les informations de la fiche,
- L'édition de la fiche d'identité, contenant une sélection d'informations sur le centre (avec des données économiques et financière),
- L'édition de la fiche d'identité réduite, contenant les mêmes informations que le fiche d'identité, sans les données économiques et financière, permettant une plus large diffusion de ce document.



Les éditions de la fiche d'identité détaillée et de la fiche d'identité réduite ne sont pas fonctionnelles pour les fiches de 2015 et 2016.





Éditez la fiche globale 2017, puis la fiche d'identité détaillée 2017.



# 3.2. Les fiches de mon EPL



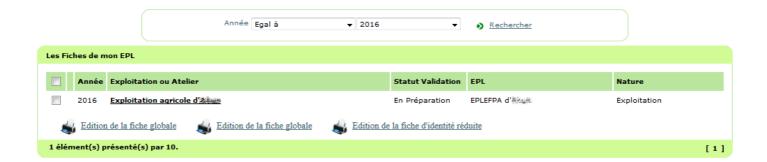
Cette option est disponible pour le DEA/DAT et pour le directeur d'EPL.



Ce menu présente la liste des fiches de l'ensemble des EA/AT de l'EPL.

Un cartouche en entête de la liste permet de sélectionner l'année. Par défaut, l'année qui se présente est l'année en cours. Sur cet écran, seul l'accès en consultation est possible aux rôles « Contrôleur EA/AT » et « Agent EA/AT ».

Les éditions PDF sont également proposées à ce niveau.



# 3.3. Les fiches de ma région



Cette option est disponible pour le DEA/DAT, pour le directeur d'EPL et pour le SRFD.

Ce menu présente la liste des fiches, <u>ayant le statut 'Validée SRFD'</u>, de l'ensemble des EA/AT de la région à laquelle l'utilisateur connecté est rattaché.



#### **ATTENTION**

Sur cette liste, le rôle **'Contrôleur SRFD'** permet de visualiser l'ensemble des fiches des EA/AT de la région à laquelle l'utilisateur courant est rattaché, **pour tous les statuts de validation**.

Ainsi, le SRFD peut réagir en amont et instaurer un meilleur dialogue dès le lancement des campagnes de saisies.

Les fiches sont triées par année, et département.

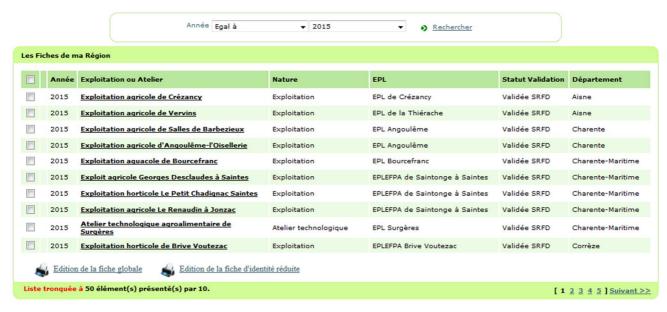
Un cartouche en entête de la liste permet de sélectionner l'année. Par défaut, l'année qui se présente est l'année en cours.



Sur cet écran, seul l'accès en consultation est possible.

Les éditions globales et réduites, hors données économiques et financières, au format PDF, sont disponibles sur cette liste.





#### 3.4. Toutes les fiches

Cette option propose en priorité un cartouche de saisie des critères pour limiter le nombre de fiches qui se présenteront dans la liste.



#### **ATTENTION**

Cette liste ne peut pas comporter plus de 50 lignes.

C'est pourquoi il est important d'**utiliser les critères de recherche** pour limiter la taille de la liste.

L'année s'initialise par défaut avec l'année en cours.

Pour les autres critères, il convient de faire un ou plusieurs choix qui permettent d'être suffisamment restrictif pour que toutes les fiches voulues apparaissent.

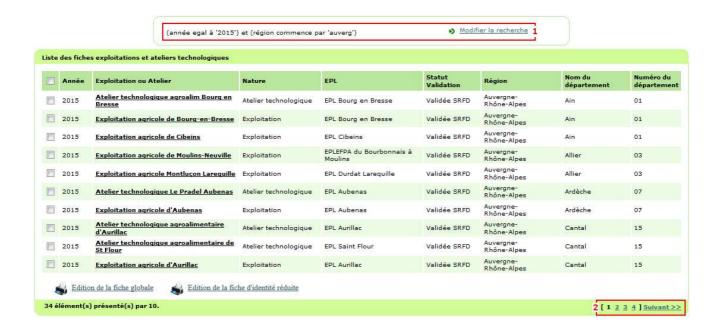
Dans l'exemple:

- 1. Choix de la région,
- 2. Clic sur Rechercher:





- 1. Rappel des critères de recherche, Pour modifier la recherche : clic sur « Modifier la recherche »
- 2. Si plusieurs pages : clic sur « Suivant » ou sur le n° de la page qu'on souhaite afficher.



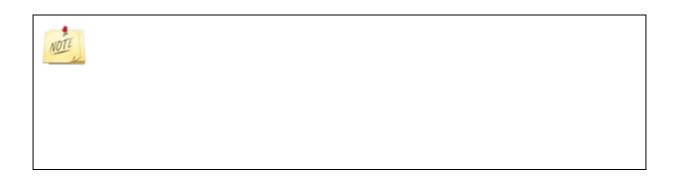


Les fiches présentes ici ne sont accessibles qu'en consultation.

Les éditions globales et réduites, hors données économiques et financières, au format PDF, sont disponibles sur cette liste.



Dans cette liste, seules les fiches ayant le statut « Validée SRFD » sont proposées.





#### 3.5. Restitutions



Ce chapitre présente rapidement ce menu, sans entrer dans les détails de prise en main des outils proposés.

Les restitutions BD ALEXIA seront détaillées au chapitre IV Les restitutions.

Les fonctionnalités de ce module permettront de restituer l'ensemble des données saisies.

Elles sont regroupées par sous-menus, organisés selon le type de restitution proposé :

- Les extractions multicritères: un certain nombre de listes sont proposées pour permettre la recherche des exploitations répondant à un ensemble de critères, puis l'exportation de données, sélectionnées par le groupe de travail BD ALEXIA, au format Excel.
- Les tableaux de bord : l'objectif de ces tableaux est de restituer des informations caractéristiques d'une EA/AT (indicateurs). Ils permettent la consultation des indicateurs pour un groupe d'établissements et à un établissement particulier (ou à un groupe d'établissements) de se situer par rapport à un groupe d'établissements exerçant une activité similaire. Les thématiques couvertes à ce jour sont :
  - Les tableaux de bord technico-économiques, disposant d'indicateurs définis par atelier de production,
  - Le tableau de bord de situation économique et financière, disposant d'indicateurs définis à partir des missions pédagogiques et des données économiques et financières de BD ALEXIA.
- Les tableaux croisés : des tableaux d'analyses croisées multidimensionnelles sont proposés. La thématique couverte est le panorama de l'enseignement agricole.



Pour les **extractions multicritères**, seules les fiches ayant un statut « <u>Validée SRFD</u> » sont prises en compte. Il est donc possible de travailler sur les années en cours, mais la liste des fiches interrogées sera restreinte.

Pour les **tableaux de bord et croisés**, seules les <u>années clôturées</u> sont accessibles. Aujourd'hui la seule thématique couverte par les tableaux croisés est le **panorama** de l'enseignement agricole.



Présentation rapide de ce menu.





#### 3.6. Données de référence

🕠 Nomenclatures Alexia - DEA/DAT 🛙 🤊 Nomenclatures Alexia - A à P 🗎 🤊 Nomenclatures Alexia - Q à Z 📙 Nomenclatures Externes 📙 Paramétrages

On distingue trois grandes catégories de données de référence :

- 1. Les nomenclatures ALEXIA: il s'agit de listes de référence généralement gérées par l'administrateur ALEXIA,
- 2. Les nomenclatures Externes : il s'agit de données de référence issues d'autres systèmes,
- 3. **Les paramétrages** : il s'agit de paramètres gérés par l'administrateur technique mais qu'il peut être intéressant de consulter.



L'un des objectifs de BD Alexia est d'améliorer les fonctionnalités de restitution des données.

Premier point : la construction de la base de données pour faciliter l'interrogation des informations.

Deuxième point : les données de référence pour éviter à chaque fois que c'est possible la saisie libre des informations.

#### 3.6.1. Les nomenclatures ALEXIA

On trouvera ici l'ensemble des listes auxquelles feront référence un certain nombre d'informations présentes sur les fiches.

Pour donner aux menus une meilleure lisibilité, ces listes sont accessibles par les deux menus :

# 🤊 Nomenclatures Alexia - A à P 📗 Nomenclatures Alexia - Q à Z

Qui présentent les informations par ordre alphabétique.

Ces listes de valeurs possibles sont réactualisées par la maîtrise d'ouvrage. La plupart de ces données seront mises à jour par l'administrateur ALEXIA.

En cas de manque dans ces listes, c'est vers l'administrateur ALEXIA qu'il faut se tourner (*Voir Chapitre V Je retiens : à qui s'adresser en cas de problème*).

Quatre d'entre elles sont cependant mises à jour par les DEA/DAT. Il s'agit des listes suivantes :

- Associations Locales,
- Diplômes d'Etat,
- Logiciels Professionnels,
- Conventions collectives.

Elles sont accessibles par l'option de menu spécifique

Nomenclatures Alexia - DEA/DAT



Présentation de la saisie d'une nouvelle donnée de référence.



#### 3.6.2. Les nomenclatures externes

On trouvera ici la liste des OTEX, les nomenclatures utilisées dans les enquêtes du SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) et la liste des Races en péril telle que définies pour la mesure 214 du PDRH (Plan de Développement Rural Hexagonal).

Ces listes de valeurs sont accessibles en consultation.

Les nomenclatures du SSP:

- Cultures,
- Destination du sol,
- Produits de Culture,
- Saisons.

Ces nomenclatures seront réactualisées avec celles qui seront utilisées pour le recensement agricole de 2010.

C'est une évolution importante par rapport à GEFEX car elle implique une modification assez importante au niveau de la structuration des ateliers de production végétale. Les ateliers de production proposés sont maintenant les 1<sup>ers</sup> niveaux de la nomenclature CULTURE.

On trouvera également les nomenclatures qui permettent de décrire les formations du MAA et d'identifier les formations de l'EN.

# 3.6.3. Les paramétrages

Ils sont accessibles en consultation et seront maintenus par l'administrateur technique :

- Les Activités : pour qualifier activité principale et activité secondaire des exploitations et des ateliers technologiques,
- Les Activités des Ateliers : pour qualifier l'activité principale des ateliers technologiques,
- Les ateliers de production :
  - Production animale : reprise des ateliers de GEFEX,
  - Production végétale : structuration en cohérence avec la nomenclature CULTURE du SSP,
  - Autres activités : structuration identique à celle présente dans GEFEX (Activités hippiques, Accueil/Tourisme rural,
     Services et Activités de transformation),
- Les comptes COCWI : liste des comptes comptables,
- Les contextes : utilisés dans la saisie des activités et autres missions de l'enseignement agricole
- Les détails de production : liste des détails de production possibles pour les ateliers de production qui ne correspondent pas directement à la nomenclature CULTURE,
- Les données financières : liste des données financières,
- Les rubriques PAC : liste des rubriques PAC 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> pilier,
- Les spécialisations : Pour qualifier les activités principales et secondaires des ateliers technologiques et des exploitations agricoles.



# II. Gestion d'une fiche

# 1. Création d'une nouvelle fiche

Il n'y a pas à proprement parler de procédure de création d'une nouvelle fiche.

Les fiches sont automatiquement créées et initialisées à l'ouverture d'une année en préparation.



Les campagnes BD ALEXIA sont initialisées par le CNERTA, selon les dates actées par le comité de pilotage du projet.

Lors de la première campagne BD ALEXIA (2010), les fiches ne comportaient que les informations administratives qui varient peu d'une année à l'autre.

Depuis la clôture de cette première campagne, les informations non chiffrées de la campagne précédente, qui varient peu, sont reconduites dans les fiches de la nouvelle campagne.



A l'ouverture d'une campagne BD ALEXIA, seules les évolutions par rapport à l'année précédente sont à saisir.

Les éléments erronés sont à supprimer et toutes les données chiffrées de l'année doivent être saisies.

# 2. La saisie d'une fiche

Cette fonctionnalité est accessible depuis la liste « mes Fiches » par un clic sur l'icône



- Pour les fiches ayant le statut de validation « En préparation »,
- Pour les utilisateurs ayant le rôle « Contrôleur EA/AT » ou « Agent EA/AT »,
- Uniquement sur les fiches des UAI d'appartenance de l'utilisateur.



#### Entrez en modification sur votre fiche

Cliquez sur le menu « mes Fiches » et cliquez sur l'icône





#### Vous arrivez sur l'écran:



# Les données sont organisées par nature d'information :

- Données générales de l'établissement,
- Surfaces et Aides PAC,
- Ateliers de production,
- Formations hippiques : équitation dans le cadre des cours prévus aux référentiels (formations hippiques, option hippologie équitation),
- Données économiques et financières,
- Activités et autres missions de l'enseignement agricole.



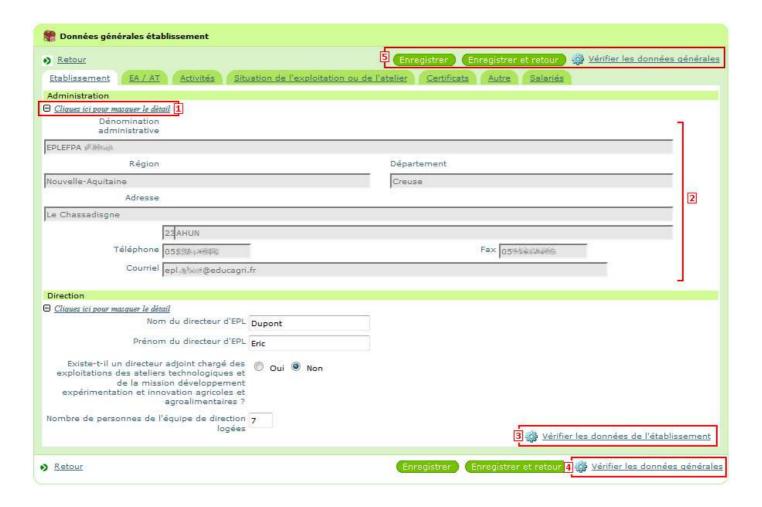
La zone « Validation » n'est pas visible pour le rôle « Agent EA/AT ».

Seul le rôle « Contrôleur EA/AT » dispose de cet affichage à l'écran.





#### 2.1. Généralités



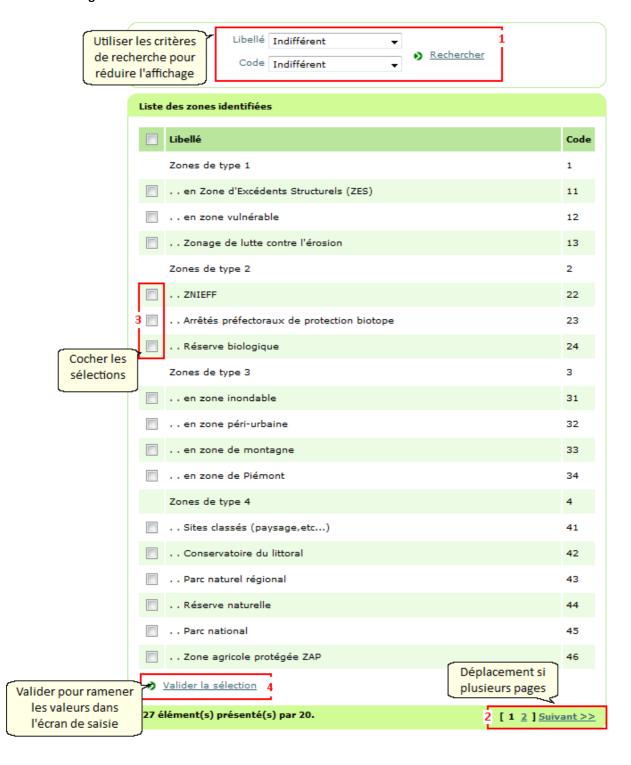
- 1. Permet d'ouvrir et fermer certaines sections pour gagner de la place à l'écran,
- 2. Données non modifiables, les rubriques sur fond gris proviennent de REFEA. En cas d'anomalie, il faut procéder aux modifications sur REFEA.

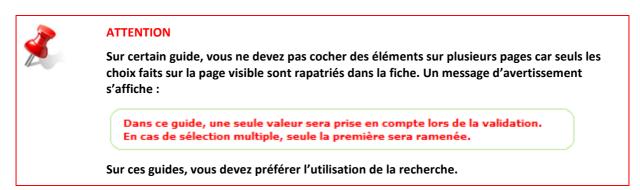
L'accès à l'application REFEA est nominatif et se fait à partir de l'adresse suivante : <a href="http://ensagri.agriculture.gouv.fr/portalis/">http://ensagri.agriculture.gouv.fr/portalis/</a>, l'utilisateur devra disposer d'un compte Agricoll (référencement dans l'annuaire des utilisateurs du ministère) et disposer des droits d'accès à l'application,

- 3. Permet de vérifier le contenu de l'onglet courant,
- 4. Permet de vérifier la totalité des onglets présents dans le bloc Données générales établissements. C'est une option utile pour anticiper la validation de la fiche : s'assurer qu'il ne manque rien et qu'elle ne comporte pas d'incohérence.
- 5. Pour faciliter la saisie et limiter les défilements d'écrans, les boutons d'enregistrement et de validation ont été dupliqués en haut de la page.



#### **Utilisation des guides:**







# 2.2. Données générales de l'établissement





Sur votre fiche, entrez (en modification ) sur les données générales de l'établissement.

Réalisez les opérations détaillées ci-après.

# Onglet Etablissement :

- Vérifiez l'exactitude des informations présentes dans chacun des blocs,
- Complétez la saisie si besoin,
- Vérifiez les données de l'établissement. Les messages se présentent de deux couleurs différentes : Rouge pour les anomalies bloquantes qui interdisent la validation, orange pour les avertissements qui cherchent à attirer votre attention afin de vous aider à limiter les erreurs de saisies ou les oublis.

## Onglet EA/AT:

- Vérifiez l'exactitude des informations présentes dans chacun des blocs,
- Complétez la saisie si besoin,
- Saisissez les distances qui vous séparent des autres unités de l'EPL,
- Vérifiez les données de l'exploitation.

# • Onglet Activités :

- Vérifiez l'exactitude des informations présentes dans chacun des blocs,
- Complétez la saisie si besoin,
- Sélectionnez le code OTEX de votre activité principale et saisir les champs de compétences spécifiques régionales,
- Inscrivez-vous dans les démarches qui vous concernent,
- Vous pouvez saisir un commentaire sur la nature des projets,
- Vérifiez les liens avec les actions des politiques publiques.

# • Onglet Situation de l'exploitation :

- Choisissez la localisation du siège de votre exploitation si c'est nécessaire (une seule valeur possible),
- Choisissez une ou plusieurs zones géographiques dans lesquelles votre exploitation se situe.

# Onglet Certificats :

- Sélectionnez vos qualifications officielles (AOP, ...),
- Choisissez les qualifications non officielles (agriculture raisonnée, ...),
- Saisissez les dates d'accréditation et commentaires si c'est nécessaire.



#### • Onglet Autre:

- Complétez la liste des logiciels professionnels utilisés par l'exploitation, la liste des réseaux professionnels locaux ainsi que la liste des associations locales auxquels l'exploitation participe,
- Affectez les réseaux mixtes technologiques et les projets CASDAR. Ces données font référence à des listes qui se trouvent dans les données de référence. Elles sont mises à jour par l'administrateur ALEXIA.

# • Onglet Salariés:

- Renseignez les données de vos salariés permanents en cdi et cdd :
  - Vous devez avoir au moins un salarié renseigné,
  - La case "salarié logé" indique si le salarié est logé sur place permettant le calcul automatique du nombre total de salariés logés dans le menu EA/AT
  - Si le salarié participe aux activités d'expérimentation, il faut compléter les colonnes « Précisions » et « Temps estimé par le DEA/DAT ( %) »,
  - Si le salarié participe aux activités pédagogiques, il faut compléter les colonnes « Précisions » et « Temps estimé par le DEA/DAT ( %) »,
  - Hormis « Ateliers de production », toutes les colonnes sont obligatoires pour passer le circuit de validation,
  - L'ancienneté moyenne est calculée en fonction des données entrées dans la colonne « Date de recrutement ».
- Renseignez les données de vos salariés saisonniers,
- Cliquez sur calculer les champs grisés et vérifiez les champs calculés,
- Vérifiez les données « Salariés ».



Les apprentis sont à saisir au niveau des salariés permanents.



Les champs grisés se calculent automatiquement lors de la sauvegarde de la page.

Pour compléter ces champs avant la sauvegarde, utilisez le bouton Calculer les champs grisés





# 2.3. Surfaces et aides PAC





Sur votre fiche, entrez (en modification  $^{\mathscr{P}}$  ) sur les surfaces et aides PAC.

Réalisez les opérations détaillées ci-après.

Les surfaces et aides PAC sont réparties selon deux piliers ;

- Onglet 1er pilier: le bouton calculer permet d'effectuer les cumuls qui apparaissent dans les rubriques grisées.
- Onglet 2ème pilier : il est possible de saisir un commentaire sur les mesures Agro-environnementales



Les données PAC seront complètes si :

- Vous avez saisi des données dans les deux onglets,
- Vous n'avez pas laissé de champ vide dans l'un des onglets.

# 2.4. Ateliers de production



Cet écran principal permet la gestion des ateliers de production. Par cet écran, vous pouvez :

- Ajouter un atelier de production et ses détails de production,
- 2. Supprimer un ou plusieurs ateliers de production,
- 3. Modifier un atelier de production et gérer ses détails de production,
- Affecter la somme des chiffres d'affaires des détails à l'atelier de production,
- Vérifier les données de tous les ateliers de production et de leurs détails.





# 2.4.1. Ajouter un atelier de production

Pour ajouter un atelier de production, cliquez sur le bouton « **Ajouter un atelier de production** ». Vous accédez à un nouvel écran, ne possédant au départ que quelques lignes :

- Un guide pour choisir un atelier de production,
- La sélection d'un mode de conduite à renseigner,
- Les attributs spécifiques liés à l'atelier :





En saisie d'ateliers de productions, pour une même espèce animale ou culture, il est maintenant possible de **spécifier plusieurs modes de conduite** en les précisant sous forme d'un « SIQO élargi (Conduite BIO, etc) » ;



Selon le type d'atelier de production à créer, les éléments présentés sur cette page différeront. La première étape est donc de choisir un atelier de production.

Vous devez utiliser ce guide pour sélectionner l'atelier que vous souhaitez ajouter :

- 1. Choisissez l'atelier de production à créer,
- 2. Validez votre sélection.

Les ateliers de production (\*) Dans ce guide, une seule valeur sera prise en compte lors de la validation. En cas de sélection multiple, seule la première sera ramenée. Libellé Indifférent Rechercher Code Indifférent Liste des ateliers de production Code V . . . . Céréales et assimilés 211 . . . . Cultures oléagineuses, protéagineuses et à fibres 212 .... Racines ou Tubercules à haute teneur en amidon ou inuline 213 Cultures sucrières 214 Cultures pour boissons 215 Valider la sélection 2 45 élément(s) présenté(s) par 20. << Précédent [ 1 2 3 ]



En fonction de ce choix, le formulaire prend sa forme finale, avec une répartition en trois parties :

- 1. Le formulaire de saisie indique le titre de l'atelier en cours de traitement,
- 2. Les champs à saisir :
  - La zone de saisie du chiffre d'affaire de l'atelier courant,
  - Le mode de conduite,
  - La zone de saisie des attributs d'en-tête, spécifiques à l'atelier courant,
- 3. La zone de saisie des détails de production liés à l'atelier courant (les colonnes varient selon le type d'atelier créé).





Le chiffre d'affaires HT en € qui figure ici correspond à la somme des CA de toutes les lignes détails de l'atelier de production, alors ne le saisissez pas tout de suite.

Lorsque vous aurez saisi les lignes détails, un bouton, dans la liste des ateliers de production, vous permettra d'effectuer le calcul automatiquement.



Il est possible de créer plusieurs ateliers de production identiques avec deux modes de conduite différents, par exemple l'atelier Céréales et assimilés ayant le mode de conduite agrobiologie et l'atelier Céréales et assimilés en mode de conduite conventionnelle.

# 2.4.2. Les détails de production

Pour saisir les détails de production associés à l'atelier courant, cliquez sur le bouton « Affecter les détails de production », qui se trouve dans la partie « Détails de production ». Cette action ouvre un guide dans lequel **on peut sélectionner en une seule fois tous les détails à ajouter.** 



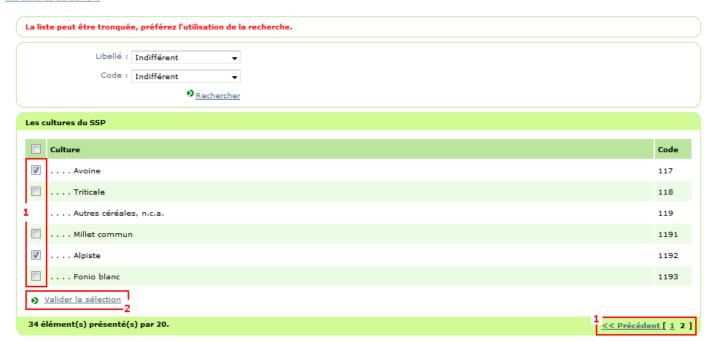
Les tables de référence qui permettent de saisir les CULTURES sont issues du SSP (Données de référence > Nomenclatures externes > Cultures SSP).

Les tables de référence qui permettent de saisir les Détails de production se trouvent dans Données de référence > Paramétrages > Détails de production.



Par exemple, dans le cas de l'atelier de production « Céréales et assimilés », lorsqu'on clique sur le bouton « Affecter les cultures », le guide s'ouvre :

#### Les cultures du SSP (\*)



- 1. Sélection des cultures « Blé dur » (sur la première page), « Avoine » et « Alpiste » (sur la deuxième page),
- 2. Validez la sélection,
- 3. Ces trois détails de production sont ajoutés au tableau de départ,
- 4. A présent, les autres colonnes peuvent être complétées.



Sur ce formulaire, les champs présents entre le chiffre d'affaires et les détails de production sont obligatoires.





## La saisie du Chiffre d'affaires HT de chaque atelier de production est obligatoire.

Un contrôle de cohérence est effectué sur la somme des chiffres d'affaire HT des ateliers de production : cette somme doit être cohérente avec le montant [(compte 70 + compte 187) - compte 707] des données économiques et financières



Les colonnes présentes dans le tableau des détails de productions ne sont pas obligatoires. Cependant, pour une meilleure exploitation des données de BD ALEXIA, il est conseillé d'être le plus exhaustif possible.



Les rubriques sur lesquelles figure l'icône Guide sont alimentées par choix d'une valeur possible. La liste des valeurs est présentée dans un guide.

La gomme Permet de vider une rubrique de sa valeur lorsque celle-ci provient d'un guide.

Concernant les productions végétales : ALEXIA utilise les mêmes nomenclatures que celles mises en œuvre par le SSP dans le cadre de ses enquêtes (Stat annuelle, recensement agricole...).

La CULTURE doit permettre d'identifier le produit cultivé : par exemple blé tendre.

Lorsqu'il y a nécessité, on peut spécifier la saison : par exemple Hiver.

Il est également possible de spécifier le produit de culture : par exemple Culture pour la production de semence.

Pour cet exemple, nous conservons l'écran précédant en l'état, sans ajouter de nouvelle information. Nous revenons à l'écran principal des ateliers de production :

- 1. Cliquez sur le bouton « Vérifier les ateliers de production »,
- 2. Les éléments signalés en rouge sont obligatoires, ceux en orange sont conseillés et ceux en noir sont de simples informations.

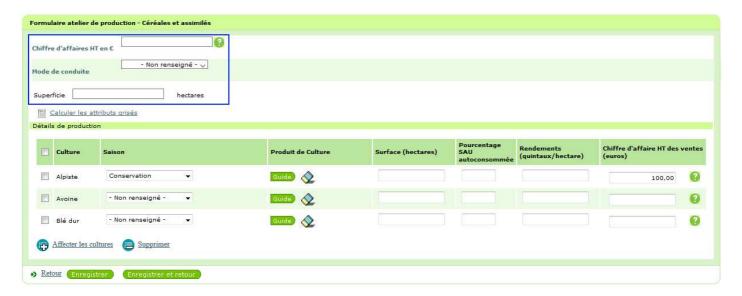




Dans le cas des ateliers de production, le message « ... : toutes les propriétés ne sont pas renseignées » stipule que certains éléments d'en-tête de l'atelier présenté au début du message sont manquants.



Dans notre cas, dans l'atelier « Céréales et assimilés », il faut compléter tous les champs encadrés en bleu et ajouter l'atelier de type « Grandes cultures » :





Sur votre fiche, entrez (en modification 🔑 ) sur les ateliers de production.

Commencez à renseigner les éléments dont vous disposez.



Pour les ateliers de type 'Grandes Cultures', vous devrez renseigner en plus l'atelier 'Éléments synthétiques Grandes Cultures (hors prairies)'. Cet atelier contient uniquement les attributs qui seront ensuite utilisés dans le tableau de bord technico-économique 'Grandes Cultures'. Vous n'avez pas de détails de production à utiliser ici.

Pour les ateliers de type 'Activités hippiques', si vous ne l'avez pas encore, vous devrez ajouter l'atelier 'Atelier Equin' pour y renseigner les attributs qui seront ensuite utilisés dans le tableau de bord technico-économique 'Equins'.

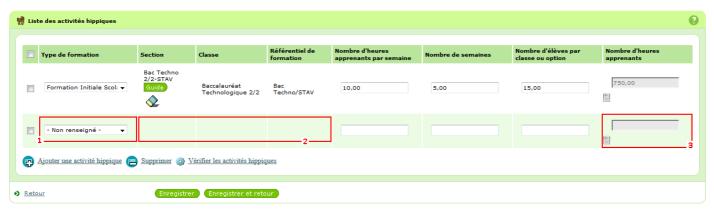
Il ne sera pas nécessaire d'ajouter des détails de production.





# 2.5. Activités hippiques

La saisie d'une formation hippique se présente sous forme de tableau :

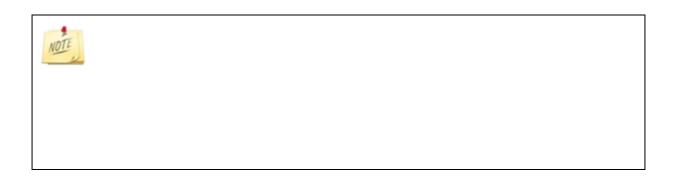


- 1. Pour débloquer les colonnes « Section » et/ou « Référentiel de formation », il faut commencer par sélectionner un « Type de formation »,
- 2. En fonction du type de formation sélectionné :
  - Pour les **formations initiales scolaires**, il sera possible de choisir une « Section » (la Classe et le référentiel de formation s'alimentent automatiquement par le choix de la section),
  - Pour les formations initiales par apprentissage, on peut affecter une « Section » (la Classe et le référentiel de formation s'alimentent automatiquement par le choix de la section) ou un « Référentiel de formation » (dans ce cas, il ne sera pas nécessaire d'avoir une Section et une Classe),
  - Pour les autres formations, il faudra choisir un « Référentiel de formation » (dans ce cas, il ne sera pas nécessaire d'avoir une Section et une Classe),
- 3. Le nombre d'heures apprenants se calcule à partir des 3 rubriques précédentes : en utilisant l'icône de la calculatrice qui se trouve à côté du champ, ou lors de l'enregistrement de la page.



Sur votre fiche, si votre centre comporte des activités hippiques, entrez (en modification 🥕 ) sur les activités hippiques.

Commencez à renseigner les éléments dont vous disposez.





# 2.6. Données économiques et financières



## 2.6.1. Présentation

# Cette page comporte deux onglets :

- Plan de compte général,
- Données financières.



Une fonctionnalité permet d'intégrer les données en provenance de COCWINELLE.



L'import des données Cocwinelle est obligatoire et doit être réalisé avant la saisie des données financières.

En cas de problème, contactez l'assistance BD ALEXIA.

## Ces deux onglets comportent quatre colonnes :

- 1. La première colonne présente les libellés,
- 2. La seconde colonne, Données Cocwinelle, n'est pas saisissable. Elle conservera les données importées depuis Cocwinelle.,
- 3. La troisième colonne, Données BD ALEXIA, est saisissable. Après l'import Cocwinelle, elle contiendra les mêmes données que la colonne précédente, mais ces dernières pourront être modifiées par le DEA/DAT. Cette colonne accepte la saisie de nombres décimaux, positifs ou négatifs, possédant au maximum deux chiffres après la virgule.
- 4. La dernière colonne, Commentaires, est obligatoire si le chiffre présent dans les Données BD ALEXIA diffère de celui présent dans les Données Cocwinelle. Sinon, cette colonne est facultative.





# 2.6.2. Import des données Cocwinelle

Les données du **Plan de compte général** et une partie des **Données financières doivent** être récupérées du logiciel Cocwinelle et intégrées à BD ALEXIA. Pour se faire, le DEA/DAT doit :

- Relever le code UAI de son établissement et le transmettre à son agent comptable. Avec ce code, l'agent comptable pourra effectuer l'export Cocwinelle destiné à BD ALEXIA. Le fichier exporté est au format ".xml".
- 2. Une fois ce fichier XML récupéré, il faut utiliser le bouton Parcourir... et indiquer son emplacement,
- 3. Utiliser le bouton Intégrer à BD ALEXIA.



Lors de la troisième étape, si le fichier proposé (à l'aide du bouton « **Parcourir...** ») est bien celui attendu, une nouvelle page est affichée :



Cette page rappelle les informations principales qui décrivent le fichier proposé pour être affecté à BD ALEXIA.

Si la description ne correspond pas à vos attentes, utilisez le bouton **Retour**. Cette action annulera l'import. Ensuite, reportezvous à l'agent comptable pour obtenir le fichier souhaité.

Si tout est correct, utilisez le bouton « Confirmer ».



# **ATTENTION**

Lorsque vous avez utilisé le bouton **Confirmer**, les données Cocwinelle sont affectées à la colonne **Données Cocwinelle** et copiées dans la colonne **Données BD ALEXIA**.

Si vous aviez des données dans la colonne **Données BD ALEXIA**, elles seront écrasées définitivement.

L'action **Confirmer**, sur cet écran, sauvegarde l'intégration des données issues de Cocwinelle. La page affichée après cette action correspond aux données sauvegardées.

Il n'est donc pas possible d'annuler cette action.





Si la page de confirmation n'apparaît pas, un message d'erreur bloquant est proposé en haut de la page de départ. Dans ce cas, le fichier proposé ne correspond pas aux attentes.

Le message d'erreur apporte des explications sur l'opération qui provoque ce blocage. Au besoin, retournez voir l'agent comptable pour obtenir un nouvel export, prenant en compte ce message.

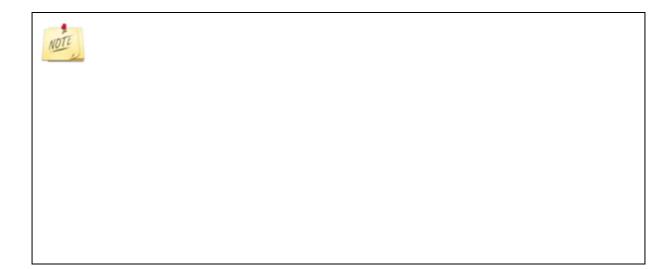


Importation de données Cocwinelle sur une fiche test.



Sur votre fiche, entrez (en modification ) dans les données économiques et financières.

Commencez à réaliser l'intégration des données issues de Cocwinelle.





## 2.7. Activités et autres missions de l'enseignement agricole

Sont saisies ici les activités qui ne sont pas directement des activités de production :

- Les activités pédagogiques hors stages,
- Les stages,
- Les actions particulières et(ou) innovantes,
- Les autres missions,
- Les projets en perspectives.

Chacun de ces éléments est géré dans un bloc particulier :

- ⊕ Cliquez ici pour afficher la liste des actions particulières et (ou) innovantes
- ⊕ Cliquez ici pour afficher la liste des actions rattachées aux autres missions
- ⊕ Cliquez ici pour afficher la liste des projets en perspectives
- Retour

Par chacun d'eux, il est possible de :

- 1. Créer,
- 2. Supprimer,
- 3. Modifier,
- 4. Vérifier si les saisies sont complètes :





## 2.7.1. Les activités pédagogiques hors stages

Il ne s'agit pas ici de réaliser un inventaire exhaustif des activités pédagogiques mises en œuvre sur l'EA/AT, mais de rapporter les TP-TD et chantiers réalisés sur l'EA/AT car ce sont des indicateurs pertinents, mesurables et contrôlables d'appréciation de l'activité pédagogique régulière (et non particulière, cf Actions particulières et (ou) innovantes).

Le début de l'écran de saisie varie selon le type de formation sélectionné au départ :

- Pour les formations initiales scolaires, il faut choisir une section.
- Pour les formations initiales par apprentissage, il faut choisir par section OU référentiel de formation.
- Pour les autres formations, on peut choisir par référentiel de formation MAAP, diplôme EN, domaine de spécialité (hors référentiel MAAP) ou diplôme d'Etat (hors référentiel MAAP/EN).

Dans tous les cas, les champs obligatoires pour sauvegarder la page sont :

- Type de formation,
- Nature de l'activité.



Le diplôme d'état nécessaire à ma saisie ne fait pas parti des éléments proposés, que faire ?

S'il manque des « Diplômes d'Etat », le DEA/DAT peut aller les créer directement par le menu Données de référence > Nomenclatures Alexia - DEA/DAT > Diplôme d'Etat



Les champs de saisie libre présents avant les guides du **Référentiel de formation MAAP**, du **Diplôme EN**, du **Domaine spécialité** et du **Diplôme d'Etat** ne remplacent pas le passage par le guide pour la saisie de ces données. Ils ne sont présents que pour filtrer au préalable le guide associé au moment de son ouverture.

Toute information saisie dans ces champs ne sera pas sauvegardée et ne passera pas comme étant une saisie valide dans le circuit de validation.

Le **Nombre d'heures groupes** est un champ calculé, il ne peut pas être saisi. Il est complété soit par le clic sur le bouton **Calculer**, soit à l'enregistrement si tous les éléments requis sont renseignés.



Ne sont prises en compte que les heures d'accueil des apprenants pour des heures de travaux pratiques techniques sur l'exploitation.



Nombre d'heures groupes = Heures par groupe par semaine standard X Nombre de semaines X Classes divisées en 1, 2 ou 3 groupes.

Pour effectuer ce calcul, les champs **Heures par groupe par semaine standard**, **Nombre de semaines** et **Classes divisées en 1, 2 ou 3 groupes** doivent avoir été renseignés et positifs.

Le champ **Classes divisées en 1, 2 ou 3 groupes** n'accepte la saisie que des chiffres 1, 2 ou 3. Pour tout autre chiffre un message d'erreur sera déclenché.





Saisie d'actions.



Sur votre fiche, entrez (en modification ) sur les activités et autres missions de l'EA. Dépliez la liste des activités pédagogiques hors stages.

Commencez à renseigner les éléments dont vous disposez.

#### 2.7.2. Les stages

Comme pour les activités pédagogiques hors stages, selon le type de formation, sélectionné au départ, l'affichage des éléments proposés dans la partie **Formation Agricole** varie :

- Pour les formations initiales scolaires, on peut choisir par section.
- Pour les formations initiales par apprentissage, on peut choisir par section OU référentiel de formation.
- Pour les autres formations, on peut choisir par référentiel de formation MAAP.

Dans tous les cas, les champs obligatoires pour sauvegarder la page sont :

- Type de formation,
- Nature de l'activité.

Le **Nombre d'heures apprenants** est un champ calculé, il ne peut pas être saisi. Il est complété soit par le clic sur le bouton **Calculer**, soit à l'enregistrement si tous les éléments requis sont renseignés.



Nombre d'heures apprenants = Durée stage(s) en heures par an et par apprenant X Nombre d'apprenants par classe ou accueillis dans l'année

Pour effectuer ce calcul, les champs **Durée stage(s) en heures par an** et **par apprenant et Nombre d'apprenants par classe ou accueillis dans** l'année doivent avoir été renseignés et positifs.



Pour information lors de la saisie du champ **Durée stage(s) en heures par an et par apprenant** : une semaine complète de stage est inférieure ou égale à 35 heures.



Sur votre fiche, entrez (en modification ) sur les activités et autres missions de l'EA. Dépliez la liste des stages.

Commencez à renseigner les éléments dont vous disposez.



## 2.7.3. Les actions particulières et (ou) innovantes

Ce chapitre de BD ALEXIA a pour objectif d'identifier les actions remarquables et les innovations dans le domaine éducatif et pédagogique impliquant les EA/AT. Ces actions particulières sont répertoriées par population, puis par thème et thématique.

Depuis la liste des activités et missions, le clic sur le bouton Créer une action particulière permet d'accéder au formulaire de saisie. Les champs obligatoires pour sauvegarder la page sont :

- Population,
- Description de l'action.

Dans le bloc **Formation agricole**, au départ, les listes associées aux champs **Module** et **Discipline** sont vides. Pour les alimenter il faut choisir une **Section**. Une fois la section affectée, la liste **Module** sera renseignée avec ceux correspondants à la section choisie. Tant que le **Module** n'est pas renseigné, la liste **Discipline** est vide.

Une fois un Module sélectionné, la liste Discipline contient celles relatives au module choisi.



**Discipline** dépendant de **Module** et lui-même de **Section**, lorsque l'on modifie ou supprime l'un de ces éléments, on réinitialise ses dépendances.

Pour sauvegarder, il faut avoir saisi (même partiellement) uniquement des renseignements dans la partie **Formation agricole** OU **Formation Education Nationale**. Si des données sont présentes dans plusieurs de ces blocs, un message d'erreur bloquera l'enregistrement et il vous faudra faire un choix entre l'un d'eux pour poursuivre.



Sur votre fiche, entrez (en modification ) sur les activités et autres missions de l'EA. Dépliez la liste des actions particulières et (ou) innovantes.

Commencez à renseigner les éléments dont vous disposez.

## 2.7.4. Les actions rattachées aux autres missions

Dans cette partie est enregistrée la participation ou contribution des EA/AT aux "Autres missions" :

- ADT-DEI: Animation des territoires,
- ADT-DEI : Développement, expérimentation et innovations
- ADT-DEI: Valorisation Transfert ou diffusion d'expérimentations
- Fonction pédagogique : Coopération internationale,
- Fonction pédagogique : Insertion.

Ces activités contribuent aussi fréquemment à la mise en œuvre des politiques publiques. Enfin, elles sont souvent en synergie avec la formation dont elles constituent alors un moyen.



Lorsque cette synergie existe, elle sera décrite dans la partie **Volet pédagogique**. Lorsque plusieurs disciplines interviennent, on mentionnera les disciplines accompagnant la discipline « meneuse », dans la rubrique **Précisions sur la discipline**.



Les champs obligatoires pour sauvegarder la page sont :

- Mission, puis vous devez affecter au moins une thématique (tableau apparu dans le bloc Les champs couverts)
- Description de l'action.

Dans le bloc **Volet financier**, le **Montant annuel perçu** est un champ calculé, il ne peut pas être saisi. Il est complété soit par le clic sur le bouton **Calculer**, soit à l'enregistrement.



#### Montant annuel perçu = au compte 706 + au compte 708 + subvention

Pour effectuer ce calcul, les champs au compte 706, au compte 708 et subvention doivent être positifs. Si l'un d'eux n'est pas renseigné, par défaut on remplace sa valeur par 0 pour calculer le **Montant annuel perçu**.



Sur votre fiche, entrez (en modification ) sur les activités et autres missions de l'EA. Dépliez la liste des actions rattachées aux autres missions.

Commencez à renseigner les éléments dont vous disposez.

### 2.7.5. Les projets en perspectives

Un projet en perspective n'est pas forcément un projet qui va se réaliser. Il correspond à vos projections à court terme, à moyen terme ou à long terme. La saisie de ces projets en perspectives va permettre de repérer vos souhaits d'évolution et vous proposer des regroupements ou des formations adaptées.



#### **ATTENTION**

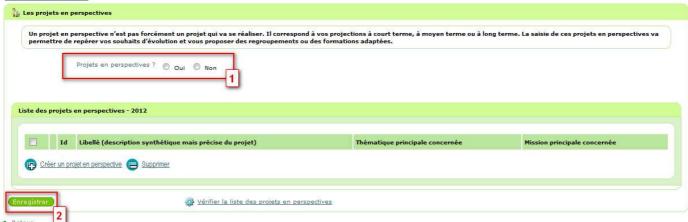
La liste des projets en perspectives comporte une question obligatoire en renseigner avant la saisie des projets.

Lorsque vous entrez dans les activités et autres missions de l'enseignement agricole, vous voyez par défaut la liste des projets en perspectives. Pour compléter ce bloc, vous devez suivre les étapes :

- 1. Répondre à la question « Projets en perspectives ? Oui/Non »
  - Si vous avez répondu « Non », vous devrez expliquer pourquoi dans le champ qui apparaitra,
  - Si vous avez répondu « Oui », vous devrez avoir ensuite au moins un projet en perspective renseigné.
- 2. Sauvegarder ce choix avec le bouton « Enregistrer »



☐ <u>Cliquez ici pour masquer cette liste</u>





Sur votre fiche, entrez (en modification ) sur les activités et autres missions de l'EA. Dépliez la liste des projets en perspective.

Commencez à renseigner les éléments dont vous disposez.





## III. Validation de la fiche

#### 1. Accès aux données

#### 1.1. Les utilisateurs de l'EPL

#### 1.1.1. Accès à la fiche de leur établissement

Les utilisateurs de la structure EPL (Directeur d'exploitation, Directeur d'atelier technologique, Agent EA/AT, Directeur d'EPL) ont accès à l'ensemble des données de l'établissement dans lequel ils travaillent. Ils ont accès aux données financières.

- Le DEPL a accès à la fiche exploitation et à la fiche atelier en consultation.
- Le DEA/DAT a accès en modification aux données dont il est le propriétaire (à la fiche exploitation / fiche atelier).



Au sein d'un même EPL, le Directeur d'une exploitation a accès en consultation à l'ensemble des données de l'atelier technologique et vice et versa.

#### 1.1.2. Accès aux fiches des autres établissements

Les utilisateurs rattachés à un EPL ont accès en consultation aux fiches des autres établissements sauf aux données financières.

## 1.1.3. Accès aux éditions

La fiche globale et la fiche d'identité de l'EA/AT sera accessible en totalité aux utilisateurs de l'EPL auquel l'EA/AT est rattaché. Les fiches globales, hors données financières, et les fiches d'identité réduite des autres EA/AT sont accessibles. Les tableaux de bord technico-économique sont accessibles sans restriction.



L'édition réduite et l'édition détaillée ne sont pas fonctionnelles pour les fiches de 2015 et 2016.

L'édition globale n'éditera pas les données masquées pour les fiches de 2015 et 2016.

## 1.2. Les utilisateurs du SRFD

## 1.2.1. Accès aux fiches de leur région

Les utilisateurs de la structure SRFD ont accès à l'ensemble des fiches de leur région, données financières comprises.



## 1.2.2. Accès aux fiches des autres régions

Les données financières des EA/AT des autres régions ne sont pas visibles.

#### 1.2.3. Accès aux éditions

Les fiches des EA/AT de la région seront accessibles en totalité.

Les fiches globales, hors données financières, et les fiches d'identité réduite des autres régions sont accessibles.

Les tableaux de bord technico-économique sont accessibles sans restriction.

#### 1.3. Les utilisateurs de la DGER

Les utilisateurs de la structure DGER ont accès aux fiches de tous les EA/AT dans leur totalité.

Ils auront accès à l'ensemble des éditions prédéfinies.

#### 2. Circuit de validation de la fiche

La fiche est saisie par le DEA/DAT (rôle « Contrôleur EA/AT ») ou éventuellement un agent de l'EPL à qui on aura attribué les droits de saisie (rôle « Agent EA/AT »).



Même si la saisie est effectuée par un « Agent EA/AT », seul le directeur de l'EA/AT pourra valider la fiche.

Le bouton de validation de la fiche n'est accessible qu'au rôle « Contrôleur EA/AT ».

### Elle est ensuite

- Validée par le DEA/DAT (rôle « Contrôleur EA/AT »),
- Puis contrôlée et validée par le directeur d'EPL (rôle « Contrôleur EPL »),
- Puis contrôlée et validée par un agent du SRFD (rôle « Contrôleur SRFD »),

selon le schéma proposé à la page suivante.

Le circuit de validation implique que :

- Le DEPL accède en consultation aux fiches de son établissement dès leur création (mais ne peut valider une fiche qu'après sa validation par le DEA/DAT),
- Après validation par le DEA/DAT, la fiche n'est plus modifiable,
- Le SRFD accède aux fiches de sa région dès leur création pour suivre en amont les saisies. En revanche, il ne pourra les valider qu'à partir du moment où elles sont validées par le DEPL,
- La DGER n'accède aux fiches qu'à partir du moment où elles sont validées par les SRFD,
- L'inspection accède aux fiches à partir du moment où elles sont validées par le DEA/DAT.



La validation de la fiche à un niveau donné génère automatiquement l'envoi d'un mail d'information au niveau supérieur.

Exemple: lorsque le DEA/DAT valide la fiche, un mail est automatiquement envoyé au DEPL.

L'annulation de la validation est possible à chaque niveau (sous réserve que la fiche n'ait pas été validée par le niveau suivant), avec envoi automatique d'un mail au niveau supérieur pour l'avertir.



La validation du niveau N peut être annulée par le niveau N+1.

Dans ce cas, un mail automatique d'avertissement est envoyé à tous les acteurs du circuit et la fiche retourne à l'état « En préparation ».



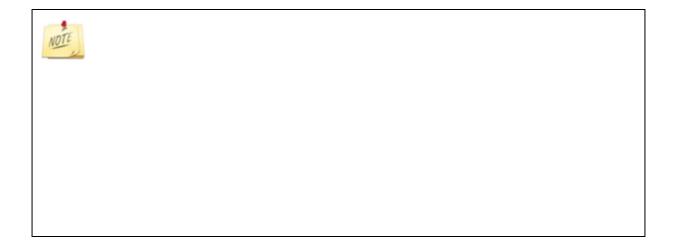
## **EXEMPLE**

Le DEA/DAT peut annuler sa validation, tant que le DEPL n'a pas validé la fiche.

Il y a dans ce cas envoi d'un mail automatique au DEPL pour l'avertir de l'annulation de la validation par le DEA/DAT.

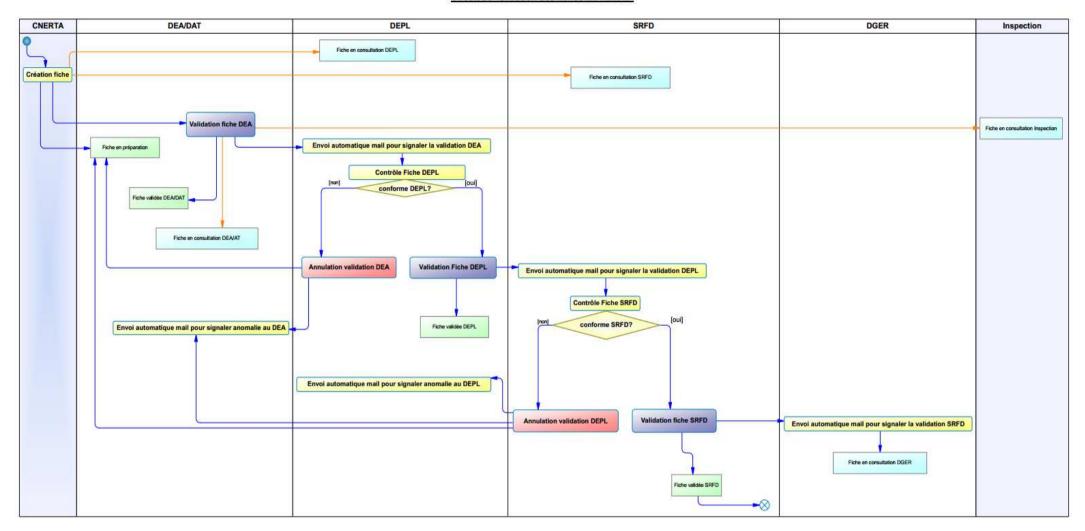
Le parcours d'une fiche à travers le circuit de validation se traduit par le changement de son statut de validation :

- En préparation : fiche modifiable, n'ayant pas encore commencé le circuit de validation,
- Validée DEA/DAT: fiche validée par le DEA/DAT de l'exploitation ou de l'atelier,
- Validée DEPL : fiche validée par le DEPL,
- Validée SRFD : fiche validée par le Contrôleur SRFD.





#### Circuit de validation des fiches BD ALEXIA



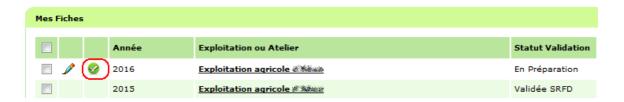
46/103 Validation de la fiche



## 3. Valider une fiche

L'icône de validation est proposée pour les fiches de l'année en cours.

Rôle	Accès à la validation	
Contrôleur EA/AT	Sur la liste des Fiches, depuis le menu Mes Fiches	
	Sur la première page de l'accès en modification de la fiche	
Contrôleur EPL	Depuis le menu les Fiches de mon EPL	
Contrôleur SRFD	Depuis le menu les Fiches de ma région	



#### Le formulaire de validation :

- Affiche le détail du calendrier de validation de la fiche,
- Propose l'action de validation de la fiche (ou d'annulation de la validation) en fonction du rôle de l'utilisateur et du statut actuel de la fiche,



## 3.1. Validation DEA/DAT de la fiche

Il n'est possible d'effectuer la validation DEA/DAT de la fiche que si son statut est En Préparation.

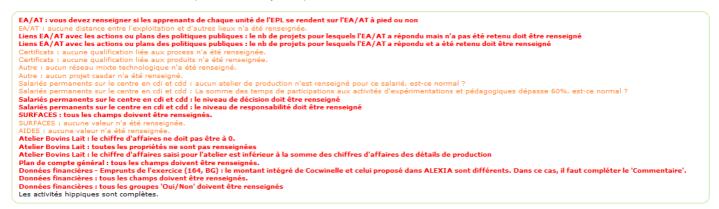
La validation de la fiche par le DEA/DAT commence obligatoirement par une étape de vérification des données. Cette étape permet de s'assurer que la saisie est complète et cohérente avant de valider la fiche.





Le résultat de la vérification s'affiche en distinguant :

- · Les messages bloquants en rouge
- Les avertissements en orange
- Les informations en noir (données complètes)





## La fiche ne peut être validée tant que des messages bloquants subsistent.

Les données doivent être complétées ou corrigées avant de relancer le processus de validation.



La vérification des données dans les différents formulaires de saisie est fortement recommandée afin d'afficher et de traiter les éventuelles corrections avant la phase de validation.

Si l'étape de vérification des données n'affiche aucun message bloquant, l'étape suivante permet de valider la fiche.







Après confirmation la fiche passe au statut Validée DEA/DAT. Un e-mail est envoyé au DEPL pour information.

La fiche est désormais non modifiable, mais la validation DEA/DAT peut encore être annulée tant que le DEPL n'a pas validé la fiche.

Au final, la fiche de synthèse a été modifiée :

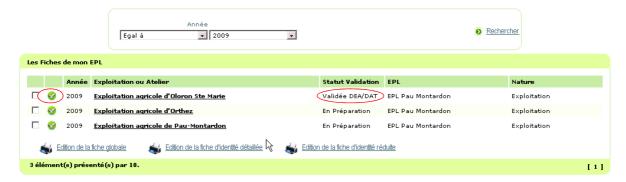
- 1. Modification du statut de validation de la fiche, passé à Validée DEA/DAT,
- 2. Mise à jour de l'Historique de validation,
- 3. Modification des boutons au bas de l'écran.



#### 3.2. Validation DEPL de la fiche

Il n'est possible d'effectuer la validation DEPL de la fiche que si son statut est Validée DEA/DAT.

Pour contrôler les fiches validées par les DEA/DAT, depuis le menu les Fiches de mon EPL, dans la première colonne de la liste, vous avez une icône vous permettant d'accéder à la page de résumé de la validation de cette fiche.



Pour les fiches dont le statut est **En Préparation** ou **Validée SRFD**, vous ne pourrez effectuer aucune action significative. Vous disposerez simplement d'un bouton **Retour**.



Pour les fiches ayant le statut Validée DEA/DAT, vous disposez des boutons :

- 1. **Annuler la validation DEA/DAT de la fiche** : à utiliser si la fiche n'est pas satisfaisante. Le DEA/DAT aura de nouveau la main sur cette fiche pour y apporter les modifications nécessaires.
- 2. Effectuer la validation DEPL de la fiche: à utiliser pour valider la fiche et la transmettre au SRFD.



## Le clic sur le bouton Effectuer la validation DEPL de la fiche provoque :

- 1. L'affichage de messages d'informations en haut à gauche de l'écran,
- 2. La modification du statut de validation de la fiche en Validée DEPL,
- 3. La mise à jour de l'Historique de validation,
- 4. La modification des boutons au bas de l'écran.



Dans le cadre en haut de l'écran, les messages vous rappellent les actions effectuées :

- La validation DEPL a été enregistrée: la fiche est validée par le DEPL et est à présent visible par le SRFD,
- Un message concernant l'envoi d'un courriel au SRFD s'affiche,
- Le contrôleur EPL peut également annuler la validation DEPL d'une fiche Validée DEPL.





Si le contrôleur EPL annule la validation DEA/DAT, un mail d'information est envoyé au DEA/DAT et le statut de la fiche repasse "En préparation".



Si le contrôleur EPL souhaite annuler sa validation, il peut le faire tant que le statut de la fiche est "Validée DEPL". Une fois le statut "Validée SRFD" affecté, il ne peut plus annuler.

#### 3.3. Validation SRFD de la fiche

Il n'est possible d'effectuer la validation SRFD de la fiche que si son statut est Validée DEPL.

Pour contrôler les fiches validées par les DEPL, depuis le menu **les Fiches de ma Région**, dans la première colonne de la liste, vous avez une icône vous permettant d'accéder à la page de résumé de la validation de cette fiche.



Pour les fiches dont le statut est **En Préparation** ou **Validée DEA/DAT**, vous ne pourrez effectuer aucune action significative. Vous disposerez simplement d'un bouton **Retour**.

Pour les fiches ayant le statut Validée DEPL, vous disposez des boutons :

- 1. **Annuler la validation DEPL de la fiche**: à utiliser si la fiche n'est pas satisfaisante. Le DEPL aura de nouveau la main sur cette fiche pour annuler la validation DEA/DAT afin qu'il reprenne la main sur sa fiche et y apporte les modifications attendues.
- 2. Effectuer la validation SRFD de la fiche : à utiliser pour valider la fiche et la transmettre à la DGER.





Le clic sur le bouton Effectuer la validation SRFD de la fiche provoque :

- 1. L'affichage de messages d'informations en haut à gauche de l'écran,
- 2. La modification du statut de validation de la fiche en Validée SRFD,
- 3. La mise à jour de l'Historique de validation,
- 4. La modification des boutons au bas de l'écran.

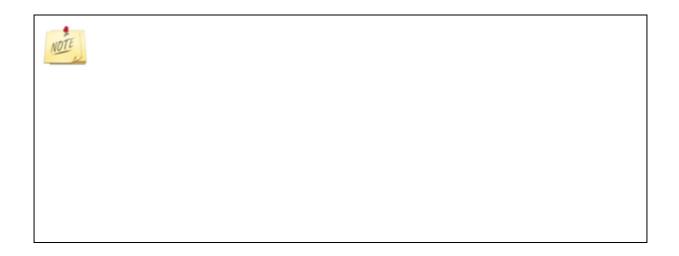


Dans le cadre en haut de l'écran, les messages vous rappellent les actions effectuées :

- La validation SRFD a été enregistrée : la fiche est validée par le SRFD et est à présent visible par la DGER.
- Un message concernant l'envoi d'un courriel au contrôleur DGER s'affiche.
- Le contrôleur SRFD peut également annuler la validation SRFD d'une fiche Validée SRFD.



Si le contrôleur SRFD annule la validation DEPL, un mail d'information est envoyé au DEPL et au DEA/DAT, puis le statut de la fiche repasse "En préparation", rendant la main au DEA/DAT pour modifier sa saisie.





# **IV.** Les restitutions

## 1. Présentation

Il s'agit ici d'un chapitre spécifique aux restitutions proposées par l'application BD ALEXIA.

Par restitutions on entend l'exploitation, sous différentes formes, des données ayant été saisies dans ALEXIA : éditions, listes multicritères, exports de données, tableaux de bord, tableaux croisés multidimensionnels.

## 1.1. Les restitutions disponibles

Restitutions disponibles		
Éditions	Fiche globale (accès restreint)	
	Fiche d'identité détaillée (accès restreint)	
	Fiche d'identité réduite	
	EA/AT - Activités et ateliers de production	
	EA/AT - Ateliers et détails de production	
Listes multicritères	EA/AT - Données économiques et financières (accès restreint)	
	EA/AT - Surfaces et aides PAC	
	EA/AT - Activités et missions	
	Exports des données de référence	
	EAT/Activités/Ateliers production	
	EAT/Ateliers production	
	EAT/Ateliers/Détails production	
	EAT/Ateliers/Détails production/Propriétés détails	
Exports	EAT/Données économiques et financières (accès restreint)	
Exports	EAT/Données économiques (accès restreint)	
	EAT/Données financières (accès restreint)	
	EAT/Données PAC	
	EAT/Données PAC complètes	
	EAT/Activités/Missions	
	EAT/Activités/Missions/VoletPeda	
Tableaux de bord	Tableaux de bord technico-économiques (Non fonctionnel)	
	Tableaux de bord Suivi économique et financier (accès restreint Contrôleur EA/AT)	
T-bl	Innovations (Non disponible)	
Tableaux croisés multidimensionnels	Main d'œuvre (Non disponible)	
	Panorama	



L'édition de la **fiche d'identité détaillée** et de la **fiche d'identité réduite** ne sont pas fonctionnelles pour les fiches de **2015** et **2016**.

L'édition globale n'éditera pas les données masquées pour les fiches de 2015 et 2016.

## 2. Les éditions

#### 2.1. Présentation des éditions

Alexia propose trois documents au format PDF reprenant l'ensemble ou une partie des données saisies sur une fiche.

Edition	Contenu	Accessible à
Fiche globale	Ensemble des données saisies sur la fiche	Contrôleur EA/AT pour sa fiche Agent EA/AT pour sa fiche Contrôleur EPL pour les fiches de son EPL Contrôleur SRFD pour les fiches de sa région Contrôleur DGER Inspection
	Ensemble des données saisies sur la fiche, <u>sans les données</u> <u>économiques et financières</u>	Tous les utilisateurs ayant accès au menu « toutes les Fiches »
Fiche d'identité détaillée	Présentation synthétique d'une partie des données saisies sur la fiche	Contrôleur EA/AT pour sa fiche Agent EA/AT pour sa fiche Contrôleur EPL pour les fiches de son EPL Contrôleur SRFD pour les fiches de sa région Contrôleur DGER Inspection
Fiche d'identité réduite	Même contenu que la fiche détaillée mais sans les données économiques et financières	Tous les utilisateurs

## 2.2. Fiche globale

La fiche complète de l'exploitation (intitulée **Fiche globale**) est une édition au format PDF, contenant toutes les données saisies sur la fiche courante.

Ce type de fiche est accessible par le DEA/DAT et les personnes ayant déjà les droits d'accès à la consultation de cette fiche (DEPL, autre sites de l'EPL, DGER et Inspection). Elle contient :

- La distinction entre la fiche en préparation et validée,
- Les données générales de l'établissement,
- Les surfaces et aides PAC,
- Les ateliers et détails de production,
- Les activités hippiques : équitation dans le cadre des cours prévus aux référentiels (formations hippiques, option hippologie équitation),
- Les données économiques et financières,
- Les activités et missions de l'enseignement agricole (rubrique masquée pour les fiches de 2015 et 2016).



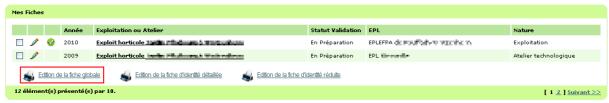


L'édition globale n'éditera pas les données masquées pour les fiches de 2015 et 2016.

#### L'édition de la fiche globale est proposée :

- À partir de la liste mes Fiches et de la page de modification d'une fiche,
- À partir de la liste les fiches de mon EPL,
- À partir de la liste les fiches de ma région uniquement pour le rôle Contrôleur SRFD,
- À partir de la liste **toutes les fiches** uniquement pour les rôles Contrôleur DGER et Inspection (sinon elle ne comporte pas les données économiques et financières).







Pour éditer à partir d'une liste, il faut sélectionner la ou les fiches à éditer avant de lancer l'édition en cliquant sur le bouton « Edition ».



Le résultat de l'édition s'ouvre dans un nouvel onglet du navigateur. Il est alors possible d'imprimer ou d'enregistrer le document.





Cette édition contient en entête l'information **En préparation** tant qu'il n'y a pas eu de validation DEA/DAT. Ensuite, cette information disparaît et n'est pas remplacée, permettant de différencier l'édition des fiches en cours de réalisation de celle validées :

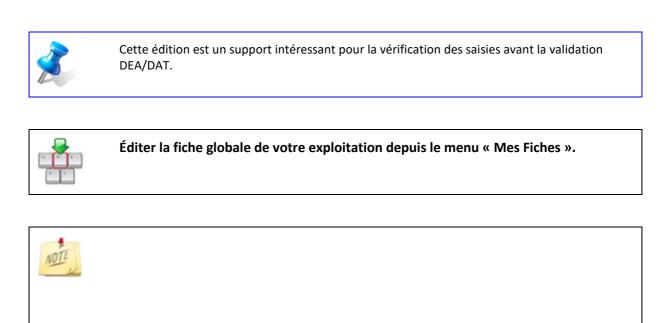


Cette édition reprend **l'intégralité des données saisies dans la fiche**. Chaque partie est reconnaissable par les icônes précédant les titres globaux, rappelant celles utilisées dans la saisie de la fiche.

Les listes vides sont tout de même référencées dans cette édition, permettant d'attirer l'attention de l'utilisateur sur d'éventuels oublis.

Seules les surfaces et aides PAC différentes de « 0,00 » sont reprises. En revanche, toutes les données économiques et financières sont présentes.

Les stages et les actions particulières et (ou) innovantes sont présentés selon les différentes catégories de formations (rubrique masquée pour les fiches de 2015 et 2016).





#### 2.3. Fiche d'identité détaillée

La fiche d'identité détaillée est une édition PDF comprenant les informations :

- Coordonnées de l'exploitation,
  - Adresse,
  - Téléphone,
  - Fax,
  - Courriel,
  - Nom et prénom du directeur,
  - Année d'entrée en fonction sur cette EA/AT,
- Ventes (compte 70), Nombre de salariés permanents sur le budget de l'EA/AT et nombre d'équivalents temps plein correspondant,
- Nature dominante du centre, activité principale et secondaire avec leurs spécialités,
- Activités hippiques: nombres d'heures apprenants, regroupés par types de formations,
- Activités pédagogiques hors stages : nombres d'heures groupes, regroupés par types de formations,
- Stages : nombres d'heures apprenants, regroupés par types de formations,
- Actions particulières et (ou) innovantes : volumes horaires annuels, regroupés selon les populations accueillis,
- Autres missions de l'enseignement agricole : montants annuels perçus, regroupés par missions,
- Localisation du centre,
- Situation géographique,
- Informations sur les surfaces et aides PAC,
- Ateliers de production :
  - Tableau présentant les chiffres d'affaires des ateliers (en € et en %),
  - Graphique présentant la répartition des ateliers de production selon le chiffre d'affaire,
- · Réseaux thématiques,
- Qualification et certifications,
- Orientations de l'EA-AT,
- Réseaux mixtes technologiques,
- Projets CASDAR,
- Certaines données économiques et financières.

## L'édition de la fiche d'identité détaillée est proposée :

- À partir de la liste « mes Fiches » et de la page de modification d'une fiche,
- À partir de la liste « les fiches de mon EPL »,
- À partir de la liste « les fiches de ma région » uniquement pour le rôle Contrôleur SRFD,
- À partir de la liste « toutes les fiches » uniquement pour les rôles Contrôleur DGER et Inspection.





Cette édition comporte en entête la gestion de l'information « En préparation », comme dans l'édition de la fiche globale.



Éditer la fiche d'identité détaillée de votre exploitation depuis le menu « Mes Fiches ».



L'édition de la **fiche d'identité détaillée** n'est pas fonctionnelle pour les fiches de **2015** et **2016**.

#### 2.4. Fiche d'identité réduite

La fiche d'identité réduite est une édition PDF similaire à l'édition de la fiche d'identité détaillée, où les données économiques et financières ne sont pas présentées.



Cette édition est un support diffusable à un public assez large car elle ne comporte pas de données économiques et financières sensibles.

L'édition de la fiche d'identité réduite est proposée

- À partir de la liste « mes Fiches » et de la page de modification d'une fiche,
- À partir de la liste « les fiches de mon EPL »,
- À partir de la liste « les fiches de ma région »,
- À partir de la liste « toutes les fiches ».



Éditer la fiche d'identité réduite de votre exploitation depuis le menu « Mes Fiches ».



L'édition de la fiche d'identité réduite n'est pas fonctionnelle pour les fiches de 2015 et 2016.



## 3. Les listes multicritères et exports

Toutes les listes de données de référence exploitées par BD ALEXIA sont exportables.

D'autre part, BD ALEXIA propose des listes multicritères grâce auxquelles il est possible d'identifier rapidement les exploitations et ateliers répondants aux critères choisis.

A partir de ces listes sont proposés des exports de données sous une forme permettant leur utilisation avec d'autres logiciels (format EXCEL par exemple).

## 3.1. Exports des données de référence

Toutes les listes de données de référence sont exportables. L'export concerne systématiquement toutes les occurrences de la liste.





Utiliser le menu "**Données de référence**" pour accéder à toutes les listes utilisées dans BD ALEXIA. Cette entrée comporte différents sous-menus :

- Nomenclatures Alexia DEA/DAT => contient les nomenclatures gérées par les DEA/DAT,
- Nomenclatures Alexia A à P => contient les autres nomenclatures, gérées par l'administrateur ALEXIA, triées par ordre alphabétique de A à P inclus,
- Nomenclatures Alexia Q à Z => contient les autres nomenclatures, gérées par l'administrateur ALEXIA, triées par ordre alphabétique de Q à Z inclus,
- **Nomenclatures Externes** => contient les données issues d'autres systèmes d'information, non modifiables, même par l'administrateur ALEXIA,
- Paramétrages => contient les données gérées par l'administrateur technique BD ALEXIA.



## **Exporter tous les logiciels professionnels**

Cette liste se trouve dans le menu Données de Référence > Nomenclatures ALEXIA - DEA/DAT



## 3.2. Liste multicritères et exports associés

Un certain nombre de listes sont proposées dans le module Restitutions afin de permettre :

- La recherche des exploitations répondant à un ensemble de critères.

  Le résultat de la recherche affiche à l'écran la liste des exploitations répondant aux critères saisis. Un lien sur chaque occurrence permet d'entrer en consultation sur la fiche établissement. Les informations visibles sont alors fonction de l'utilisateur connecté;
- L'exportation des données.





Les fiches EA/AT affichées dans les listes multicritères sont les fiches ayant effectué l'ensemble du circuit de validation, c'est à dire les fiches ayant le statut « Validée SRFD ».

Les différentes listes et exports associés sont accessibles par l'ensemble des utilisateurs à l'exception de la liste comportant les données économiques et financières qui est réservée aux rôles « Contrôleur DGER » et « Inspection » ainsi qu'au rôle « Contrôleur SRFD » (limitée dans ce dernier cas aux EA/AT de la région du SRFD d'appartenance de l'utilisateur).

## 3.2.1. Utilisation des formulaires de recherche

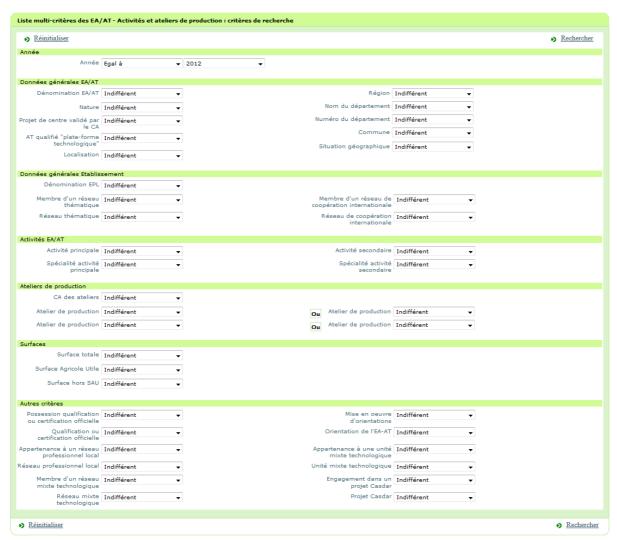
Les listes multicritères sont alimentées en fonction de critères de recherche comme c'est le cas pour la liste « toutes les Fiches » mais les formulaires de recherche proposés sont beaucoup plus complets.

Chaque liste présente dans le menu Restitutions > Extractions multicritères dispose d'un formulaire de recherche adapté aux exports qu'elle couvre.



Par exemple, lorsque l'on clique sur l'entrée "EA/AT – Activités et ateliers de production", on arrive sur le formulaire de recherche :







L'année proposée par défaut est l'année de saisie en cours mais une recherche sur une autre année, ou pour toutes les années peut être effectuée.



Les critères sont toujours combinés par un ET logique. Pour certains critères particuliers, le choix de 2 valeurs combinées par un OU logique est explicitement proposé.

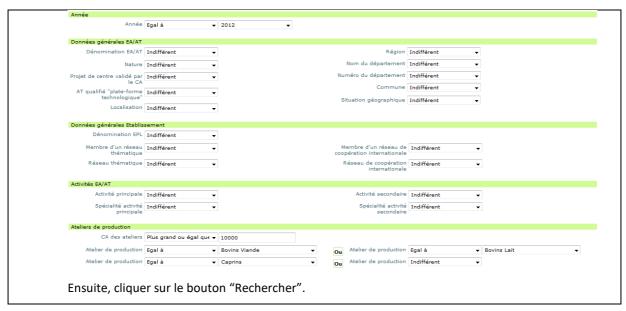


On souhaite retrouver, sur l'année 2012, les centres qui disposent :

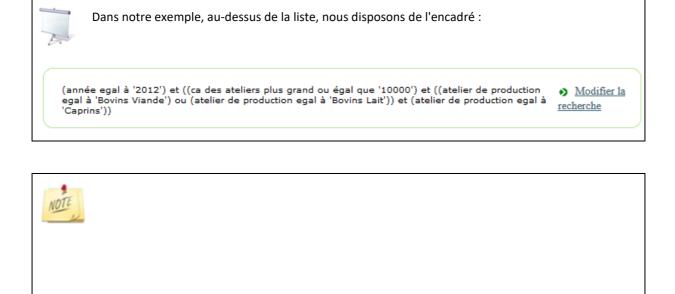
- D'un chiffre d'affaire supérieur ou égale à 10 000€,
- D'un atelier de production "Caprins" et d'un atelier "Bovins" (Viande ou Lait).

Pour répondre à cette demande, les critères à sélectionner sont :





Les critères de recherche appliqués sont affichés au-dessus de la liste obtenue et le bouton « Modifier la recherche » permet de revenir au formulaire de recherche pour modifier les critères.



## 3.2.2. Liste multicritères des exploitations avec activités et ateliers de production

Cette liste permet de trouver les exploitations répondant à des critères généraux concernant l'exploitation et l'établissement.

L'export associé reprend l'ensemble des données de la liste multicritères complété par un certain nombre de listes (réseaux thématiques, orientations...).



Si des fiches sont sélectionnées, l'export ne porte que sur celles-ci.

Si aucune fiche n'est sélectionnée, l'export porte sur la totalité des fiches de la liste.



#### L'export associé à cette liste est :

Intitulé de l'export	Informations exportées
Export EAT/Activités/Ateliers production	Année, Région, Département, Dénomination, EPL, Directeur EPL, Directeur EA/AT, AT plate-forme techno, Localisation du centre, Activité principale, Activité secondaire, Ateliers de production, Somme CA ateliers, Surface totale (ha), SAU (ha), SFP (ha), STH (ha), Surface Hors SAU (ha), Réseaux thématiques, Orientations, Qualifications et certifications, RMT, UMT.



## Rechercher les exploitations répondant aux critères suivants :

- Année 2012
- Réseau thématique égal à « Projet d'établissement pour le Développement Durable »
- Activité principale égale à « Bovins Lait »

## Exporter la liste complète obtenue





## Rechercher les exploitations répondant aux critères suivants :

- Année 2012
- Atelier de production égal à « Viniculture »

ΕT

• Atelier de production égal à « Activités de transformation »

## Rechercher les exploitations répondant aux critères suivants :

- Année 2012
- Atelier de production égal à « Viniculture »

OU

• Atelier de production égal à « Activités de transformation »

## Comparer les résultats obtenus



## 3.2.3. Liste multicritères des exploitations avec ateliers et détails de production

Cette liste offre une vision « à plat » des EA/AT et ateliers de production avec la liste des détails de production associés.

Elle permet de rechercher les exploitations selon le critère du détail de production, critère pouvant être combiné avec des critères plus généraux (atelier de production, région, ...).





## Rechercher les exploitations répondant aux critères suivants :

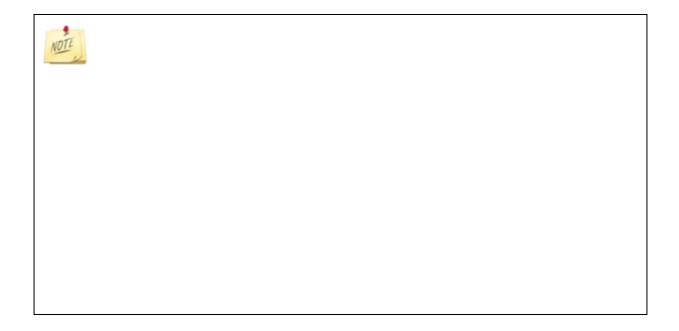
- Année 2012
- Atelier de production égal à « Bovins Viande »

ΟU

- Atelier de production égal à « Caprins »
- Détail de production égal à « Broutards »

ΟU

• Détail de production égal à « Boucs reproducteurs »





Trois exports différents sont disponibles à partir de cette liste, proposant un niveau de détail de plus en plus fin :

Intitulé de l'export	Commentaires	Informations exportées
Export EAT/Ateliers production	reprend l'ensemble des données de la liste multicritères, complété par un certain nombre de listes (réseaux thématiques, orientations)	Année, Région, Département, Dénomination, EPL, Directeur EPL, Directeur EA/AT, Localisation du centre, Activité principale, Activité secondaire, Atelier de production, CA HT de l'atelier, Détails de production, Surface totale (ha), SAU (ha), SFP (ha), STH (ha), Surface Hors SAU (ha), Réseaux thématiques, Orientations, Qualifications et certifications, RMT, UMT.
Export EAT/Ateliers/Détails production	constitue une liste « à plat » EA/AT – Atelier de production – Détail de production	Année, Région, Département, Dénomination, EPL, Directeur EPL, Directeur EA/AT, Localisation du centre, Activité principale, Activité secondaire, Atelier de production, Détail de production, CA HT des ventes pour le détail de production (€)
EAT/Ateliers/Détails production/Propriétés détails	Constitue une liste à plat EA/AT – Atelier de production – Détail de production – Propriété du détail de production – Valeur de la propriété	Année, Région, Département, Dénomination, EPL, Directeur EPL, Directeur EA/AT, Localisation du centre, Activité principale, Activité secondaire, Atelier de production, Détail de production, Propriété du détail de production, Valeur de la propriété du détail de production, Unité de la propriété du détail de production.



Générer l'export EAT/Ateliers/Détails production Exploiter les données sous Excel

Générer l'export EAT/Ateliers/Détails production/Propriétés détails Exploiter les données sous Excel

## 3.2.4. Liste multicritères des exploitations avec surfaces et aides PAC

Cette liste permet l'exploitation des données PAC.







## Rechercher les exploitations répondant aux critères suivants :

- Année 2012
- Localisation égal à « Montagne »
- Nombre de parcelles plus grand que « 10 »
- Surface hors SAU plus grand ou égal à « 3 »



Deux exports différents sont disponibles à partir de cette liste, proposant un niveau de détail de plus en plus fin :

Intitulé de l'export	Commentaires	Informations exportées
Export EAT/Données PAC	reprend l'ensemble des données de la liste multicritères	Année, Région, Département, Dénomination, EPL, Localisation du centre, Activité principale, Activité secondaire, Nombre d'îlots PAC, Nombre de parcelles, Surface totale, SAU, Surface hors SAU, Surfaces gelées, Surface en fermage.
Export EAT/Données PAC complètes	constitue une liste « à plat » EA/AT – Données PAC	Année, Région, Département, Dénomination, EPL, Localisation du centre, Activité principale, Activité secondaire, Atelier de production, Rubrique PAC, Valeur de la rubrique PAC pour l'EA/AT, Unité.



## Générer ces exports et exploiter les données sous Excel





#### 4. Les tableaux de bord

L'objectif des tableaux de bord est de restituer des informations caractéristiques d'une EA/AT (indicateurs).

BD ALEXIA propose différents types de tableaux de bord :

- Les tableaux de bord technico-économiques: ils comportent des indicateurs, définis par système de production, qui permettent (par exemple) à un établissement particulier de se situer par rapport à un groupe d'établissements exerçant une activité similaire.
- Les tableaux de bord de situation économique et financière : ils comportent des indicateurs, extraits des données économiques et financières de BD ALEXIA, qui permettent (par exemple) à un établissement particulier de se situer par rapport à un groupe d'établissements.



#### **Attention**

Ces tableaux de bord sont accessibles uniquement sur les années clôturées.

### 4.1. Tableaux de bord technico-économiques

Dans le cadre des tableaux de bord technico-économiques, les indicateurs sont définis par atelier de production. Ils permettent :

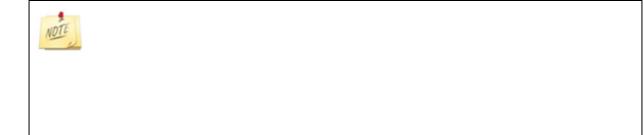
- À un établissement particulier (ou à un groupe d'établissements) de se situer par rapport à un groupe d'établissements exerçant une activité similaire,
- La consultation des indicateurs pour un groupe d'établissements.

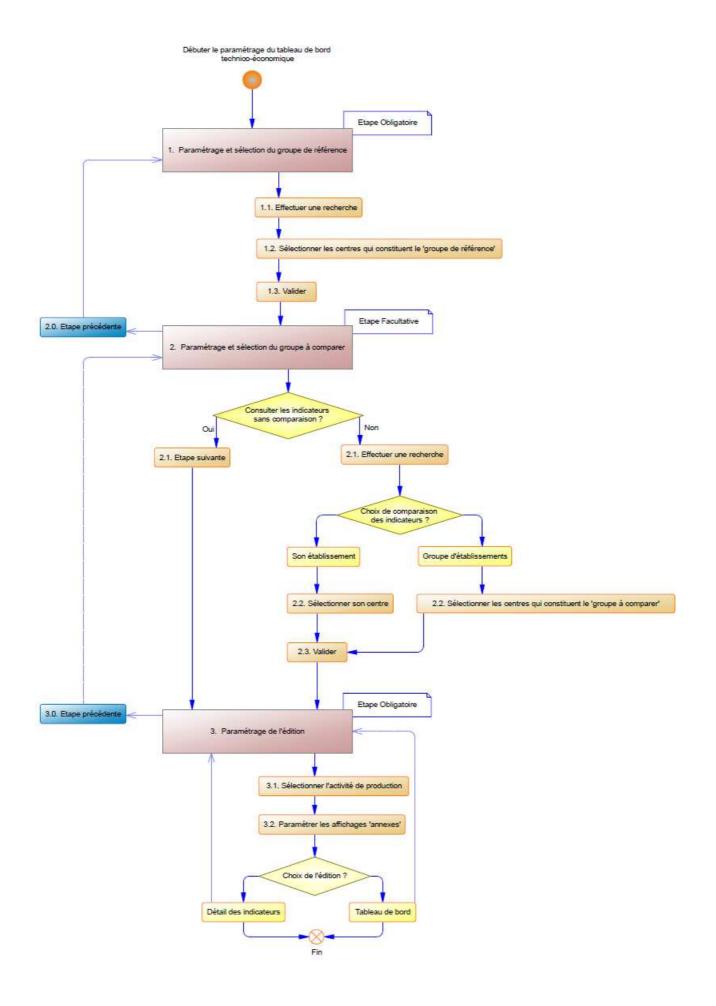
### 4.1.1. Comment construire ces tableaux de bord

Les tableaux de bord technico- économiques sont accessibles par le menu Restitutions > Tableaux de bord > Technico-économiques.

L'écran associé est un « Assistant » comportant trois étapes :

- 1. Paramétrage et sélection du groupe de référence,
- 2. Paramétrage et sélection du groupe à comparer,
- 3. Paramétrage de l'édition.

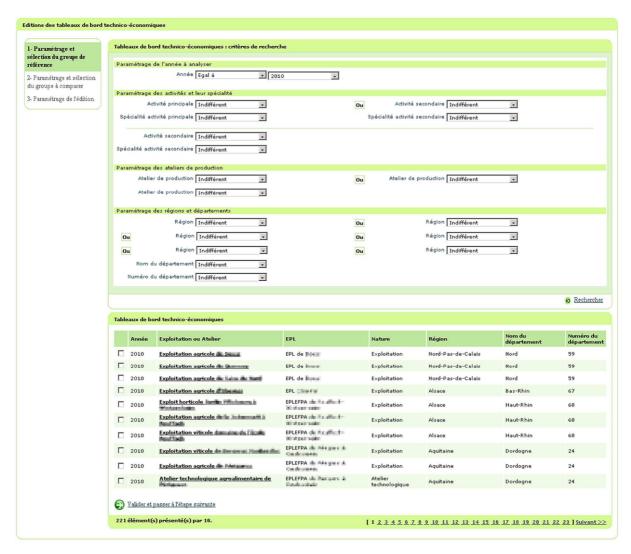






## 4.1.2. Première étape : paramétrage et sélection du groupe de référence

La première étape propose l'écran :



### Cet écran comporte :

- Les paramètres permettant de filtrer les établissements qui répondent aux critères sur lesquels on souhaite baser notre analyse,
- La liste des établissements, filtrée.

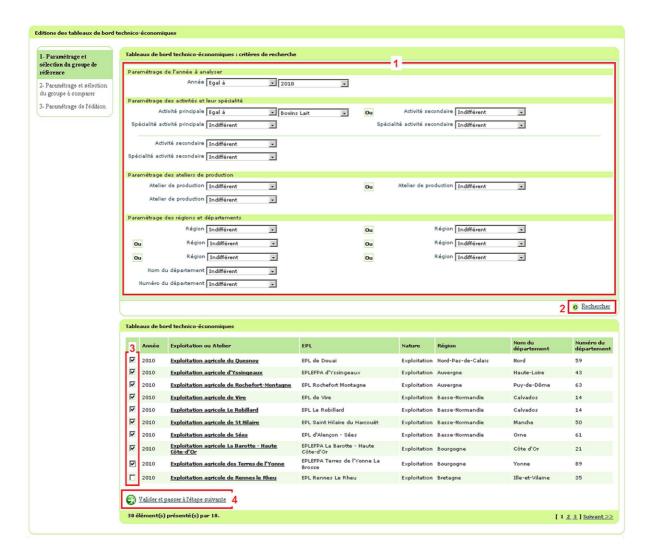


Par défaut, lors de l'ouverture de cette partie, on récupère tous les centres présents en base, <u>pour la dernière année clôturée</u>.



Cet écran vous permet de paramétrer les établissements qui entreront dans les calculs du "groupe référent" :

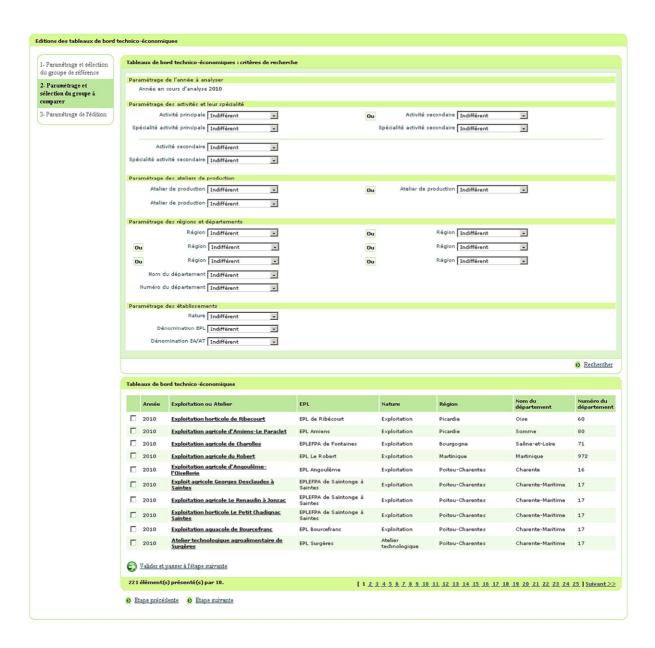
- 1. Entrer les paramètres de filtrage,
- 2. Cliquer sur le bouton "Rechercher" pour effectuer le filtrage,
- 3. Sélectionner dans la liste les établissements qui composeront ce groupe,
- 4. Cliquer sur le bouton "Valider et passer à l'étape suivante" pour passer à l'étape suivante.





## 4.1.3. Deuxième étape : paramétrage et sélection du groupe à comparer

Cette seconde étape propose l'écran :





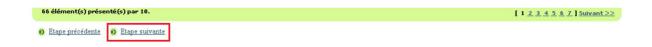
Par défaut, la liste est filtrée selon l'année sélectionnée lors de la première étape.

Selon les actions effectuées sur cet écran, les éditions finales seront différentes. Le paramétrage de chaque cas est détaillé dans les sous-parties suivantes.



#### Editer les indicateurs pour un groupe d'établissements

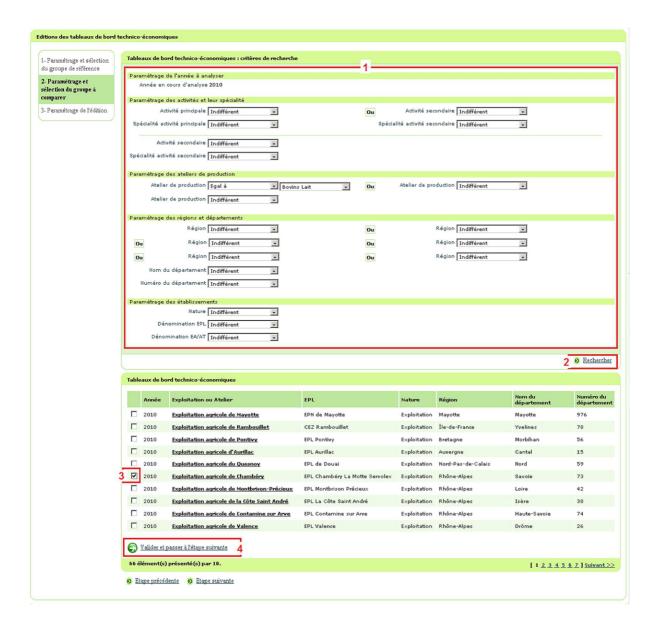
Pour éditer ce tableau de bord il n'y a rien à paramétrer sur cet écran car on dispose déjà du groupe d'établissements sélectionné sur le premier écran. Il faut donc directement cliquer sur le bouton "Étape suivante" qui se trouve au bas de cet écran :



## Editer la situation d'un établissement par rapport à un groupe d'établissements

Cet écran vous permet de choisir l'établissement à analyser :

- 1. Entrer les paramètres de filtrage
- 2. Cliquer sur le bouton "Rechercher" pour effectuer le filtrage
- 3. Sélectionner dans la liste l'établissement à analyser
- 4. Cliquer sur le bouton "Valider et passer à l'étape suivante" pour passer à l'étape suivante

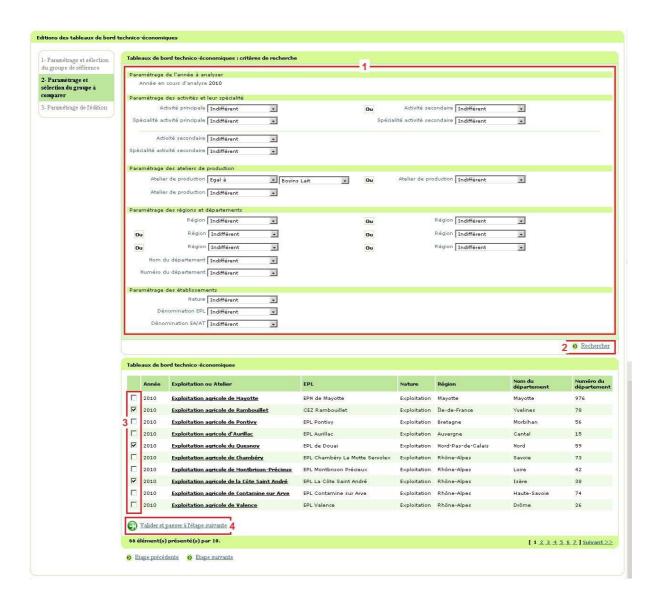




#### Editer la situation d'un groupe d'établissements par rapport à un autre groupe d'établissements

Cet écran vous permet de paramétrer les centres qui entreront dans les calculs du "groupe comparé" :

- 1. Entrer les paramètres de filtrage
- 2. Cliquer sur le bouton "Rechercher" pour effectuer le filtrage
- 3. Sélectionner dans la liste les établissements qui composeront ce groupe
- 4. Cliquer sur le bouton "Valider et passer à l'étape suivante" pour passer à l'étape suivante



#### 4.1.4. Troisième étape : paramétrage de l'édition

Ce dernier écran permet de définir les informations à afficher ou non sur l'édition. Il se présente sous la forme :





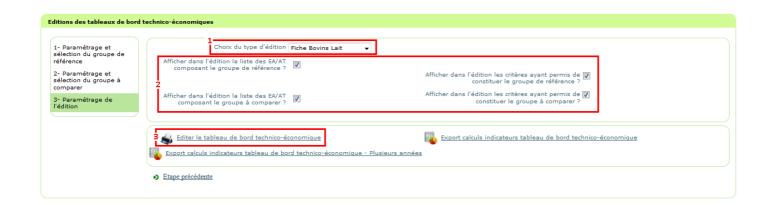
La liste "Choix du type d'édition" contient les ateliers de production sur lesquels des indicateurs sont définis.

Les cases à cocher proposées permettent de contrôler l'affichage de certains éléments de l'édition finale.

Le haut des éditions n'est pas modifiable, en revanche le bas dépendra de vos choix de groupes et des paramètres demandés sur le dernier écran.

Vous devez donc, pour finaliser le paramétrage de l'édition et l'afficher au format PDF :

- 1. Choisir les indicateurs,
- 2. Paramétrer les informations à afficher,
- 3. Lancer l'édition.



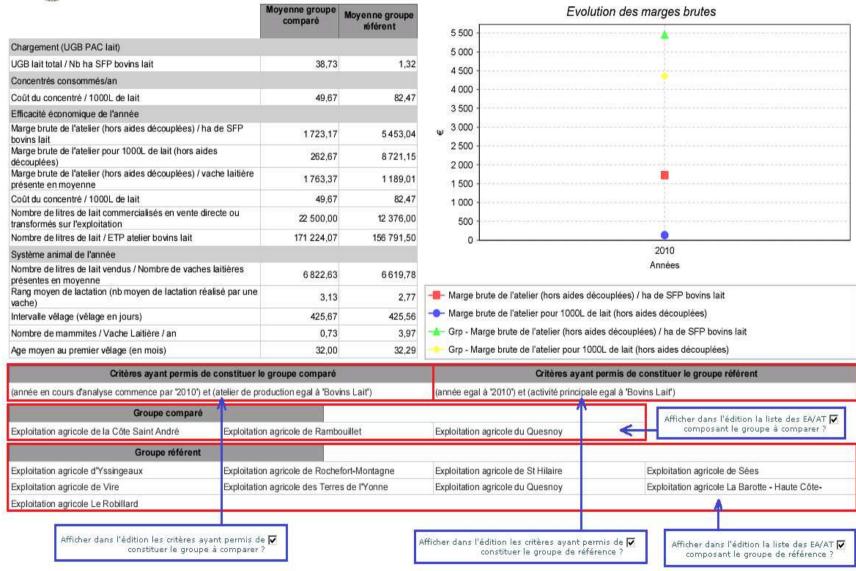
Exemple d'édition d'un tableau de bord technico-économique :





## Résultats technico-économiques - Année 2010

#### Indicateurs Bovins Lait







# 1. Comparaison de deux groupes d'établissements ayant l'atelier de production "Bovins Viande" :

- ✓ Le groupe de référence sera constitué de tous les centres ayant l'atelier de production "Bovins viande" en 2011.
- ✓ Le groupe à comparer sera constitué de tous les centres de Bretagne ayant l'atelier de production "Bovins viande" en 2011.
- 2. A partir de cette exemple, présentation de toutes les éditions proposées.



Utiliser les critères appropriés pour pouvoir éditer :

- 1. La fiche Viticulture, Viniculture et Commercialisation
- 2. La fiche Agroalimentaire et Activités de Transformation
- 3. La fiche Bovins Lait
- 4. La fiche Ovin viande
- 5. La fiche Maraîchage
- 6. La fiche Porcins
- 7. La fiche Volailles de Chair

#### 4.2. Tableaux de bord de situation économique et financière

L'objectif des tableaux de bord est de restituer des informations caractéristiques d'une EA/AT (indicateurs).

Dans le cadre des tableaux de bord de situation économique et financière, ces indicateurs sont définis à partir des données économiques et financières de BD ALEXIA. Ils permettent :

- À un établissement particulier (ou à un groupe d'établissements) de se situer par rapport à un groupe d'au moins cinq établissements,
- La consultation des indicateurs pour un groupe d'au moins cinq établissements.



#### **Attention**

Ces tableaux de bord sont accessibles uniquement sur les années clôturées.



#### 4.2.1. Comment construire ces tableaux de bord

Les tableaux de bord technico- économiques sont accessibles par le menu Restitutions > Tableaux de bord > Situation économique et financière.

L'écran associé est un « Assistant » comportant trois étapes :

- 1. Paramétrage et sélection du groupe de référence,
- 2. Paramétrage et sélection du groupe à comparer,
- 3. Paramétrage de l'édition.

#### 4.2.2. Les étapes de paramétrage

#### **Gestion selon les droits**



Les règles présentées pour les tableaux de bord technico-économique peuvent être reprises. Le principe de base ne change pas, mais quelques contraintes sont gérées en fonction du rôle courant de l'utilisateur.



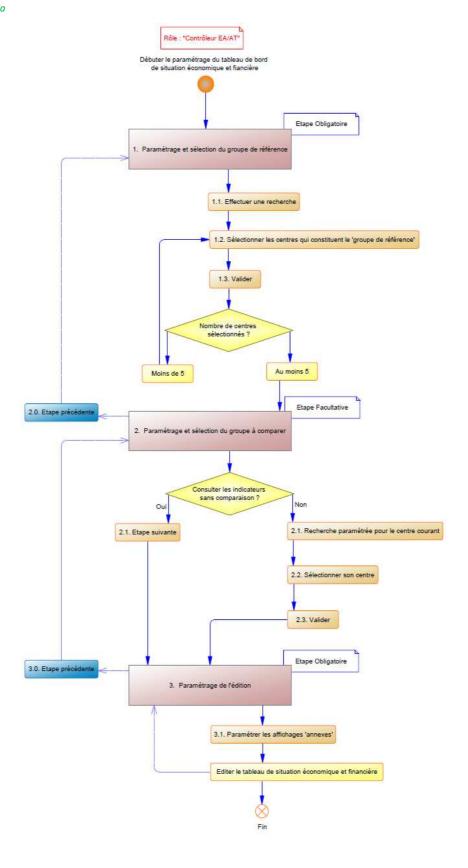
Les droits ouverts sur ce tableau de bord varient selon le rôle de l'utilisateur.

Les limitations s'appliquent en fonction des écrans proposés dans l'assistant qui gère la création de ce tableau de bord.

### Rôle « Contrôleur EA/AT »

Pour le rôle « Contrôleur EA/AT » :

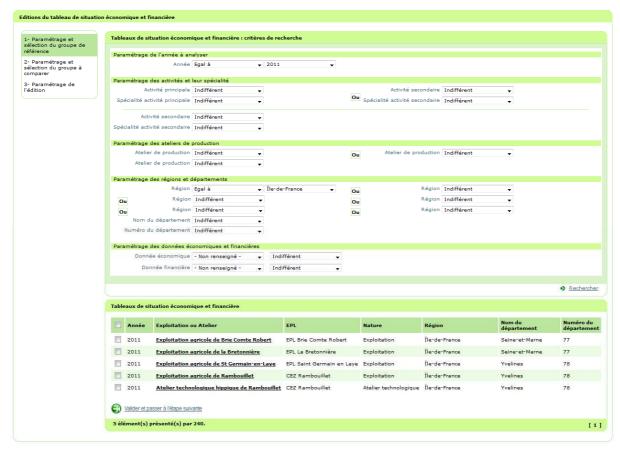
- Étape 1 « Paramétrage et sélection du groupe de référence » : accès à tous les centres, mais obligation d'en sélectionner au moins 5 pour pouvoir passer à l'étape suivante.
- Étape 2 « Paramétrage et sélection du groupe à comparer » : limitation à son centre => pas d'autres centres proposés dans cette liste de choix.





#### 4.2.3. Première étape – Paramétrage et sélection du groupe de référence

#### Cette première étape propose l'écran :



#### Cet écran comporte :

- Les paramètres permettant de filtrer les établissements qui répondent aux critères sur lesquels on souhaite baser notre analyse,
- La liste des établissements, filtrée (dans cet exemple, nous avons positionné un filtre sur la région Île-de-France)

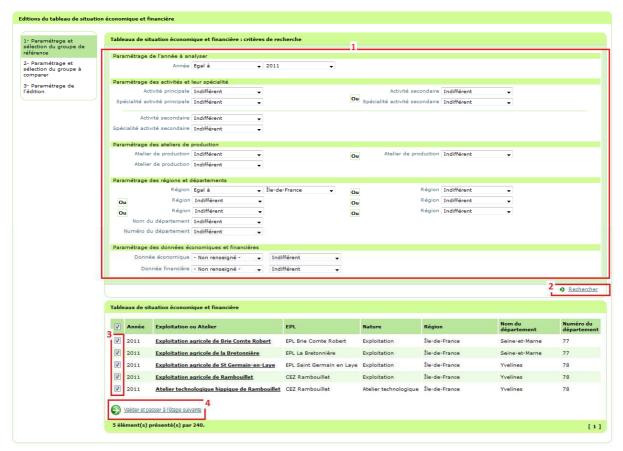


Par défaut, lors de l'ouverture de cette partie, on récupère tous les centres présents en base, pour la dernière année clôturée.

Cet écran vous permet de paramétrer les établissements qui entreront dans les calculs du "groupe référent" :

- 1. Entrer les paramètres de filtrage,
- 2. Cliquer sur le bouton "Rechercher" pour effectuer le filtrage,
- 3. Sélectionner dans la liste les établissements qui composeront ce groupe (au moins cinq centres),
- 4. Cliquer sur le bouton "Valider et passer à l'étape suivante" pour passer à l'étape suivante.





#### 4.2.4. Deuxième étape – Paramétrage et sélection du groupe à comparer

L'écran proposé sur cette seconde étape dépend de votre rôle de connexion.



Par défaut, la liste est filtrée selon l'année sélectionnée lors de la première étape.

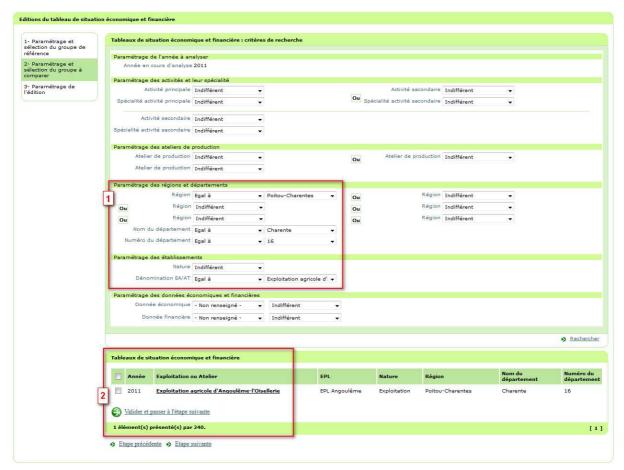
#### Rôle « Contrôleur EA/AT »

Sur cette seconde étape, seul le centre de l'utilisateur est proposé.

- 1. Les filtres sont déjà paramétrés en fonction du rôle de l'utilisateur :
  - Paramétrage des régions et départements : le département et la région sont déjà proposés, les listes déroulantes ne proposent pas d'autres éléments.
  - Paramétrage des établissements : seul son centre est proposé dans la liste déroulante Dénomination EA/AT.

    Donnée obligatoire pour pouvoir filtrer et passer à la troisième étape.
- 2. Les filtres sont déjà appliqués, la liste est filtrée selon le rôle de l'utilisateur.





#### Editer les indicateurs pour un groupe d'établissements

Pour éditer ce tableau de bord il n'y a rien à paramétrer sur cet écran car on dispose déjà du groupe d'établissements sélectionné sur le premier écran. Il faut donc directement cliquer sur le bouton "Étape suivante" qui se trouve au bas de cet écran.



#### Editer la situation d'un établissement par rapport à un groupe d'établissements

Cet écran vous permet de choisir l'établissement à analyser :

- 1. Entrer, au besoin, de nouveaux paramètres de filtrage,
- 2. Cliquer sur le bouton "Rechercher" pour effectuer le filtrage,
- 3. Sélectionner dans la liste l'établissement à analyser,
- 4. Cliquer sur le bouton "Valider et passer à l'étape suivante" pour passer à l'étape suivante.

#### Editer la situation d'un groupe d'établissements par rapport à un groupe d'établissements

Cet écran vous permet de paramétrer les centres qui entreront dans les calculs du "groupe comparé" :

- 1. Entrer, au besoin, de nouveaux paramètres de filtrage,
- 2. Cliquer sur le bouton "Rechercher" pour effectuer le filtrage,
- 3. Sélectionner dans la liste les établissements qui composeront ce groupe,
- 4. Cliquer sur le bouton "Valider et passer à l'étape suivante" pour passer à l'étape suivante.



### 4.2.5. Troisième étape - Paramétrage de l'édition

Ce dernier écran permet de définir les informations à afficher ou non sur l'édition :



Les cases à cocher proposées permettent de contrôler l'affichage de certains éléments de l'édition finale.



Édition des indicateurs 2011 pour un groupe d'établissements ayant pour activité principale la Viticulture d'appellation.



Selon votre rôle de connexion, éditer un tableau de situation économique et financière.





#### 5. Les tableaux croisés multidimensionnels

BD ALEXIA dispose d'un outil d'analyses croisées multidimensionnelles. Ce tableau croisé se trouve dans le menu **Restitutions > Tableaux** croisés > Panorama.

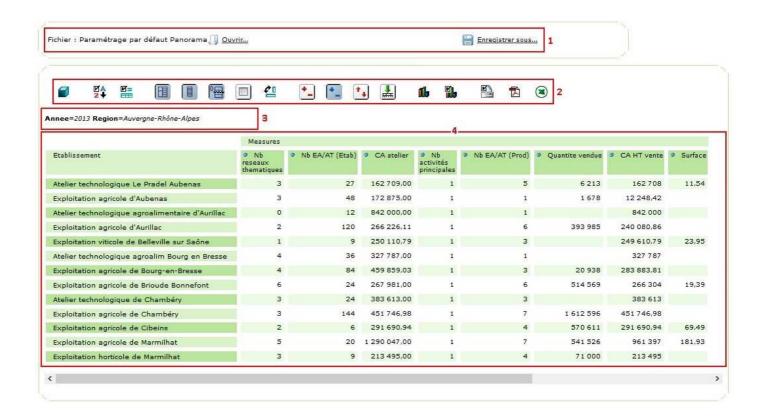
Le tableau dynamique proposé: Panorama.



Pour les **tableaux de bord et croisés**, seules les <u>années clôturées</u> sont accessibles. Aujourd'hui la seule thématique couverte par les tableaux croisés est le **panorama** de l'enseignement agricole.

Tous les écrans de se menu sont constitués selon le même modèle :

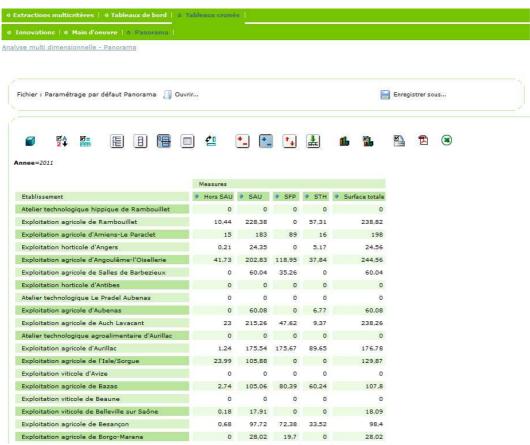
- 1. Zone de gestion des tableaux : chargements et sauvegardes,
- 2. Gestion des données du tableau et du rendu final,
- 3. Filtres appliqués aux données du tableau,
- 4. Tableau de données (avec une zone graphique si besoin est).



#### 5.1. Le panorama de l'enseignement agricole

Par défaut, un tableau paramétré par le CNERTA est chargé :





Ce sous-menu permet, grâce au bouton « Navigation » , de croiser les axes :

- Activités principales
- Activités secondaires
- Années
- Appellation cépage
- Ateliers de production => propose uniquement les ateliers de production, sans détail
- Ateliers/Détails de production => propose les ateliers de production en premier niveau, puis les détails peuvent être « dépliés » pour plus de précisions.
- Cépage
- Destination du sol
- Direction
- <u>Données PAC</u>: <u>ATTENTION</u>: cet axe est utile à BD ALEXIA pour réaliser les calculs, mais n'est pas destiné à servir d'axe d'analyse directement. Il est donc à laisser dans la partie « Filtres » sans action particulière dessus.
- Espèce/Race/Variété/Croisement
- Espèces et races
- EPL/Centres => « Établissement »
- Régions/Département => « France »
- Localisation
- Mode de culture
- Orientation
- Produit de culture
- Qualifications et certifications => « Qualification »
- Réseaux thématiques
- Saisons
- Support de culture
- Thématique
- Unité

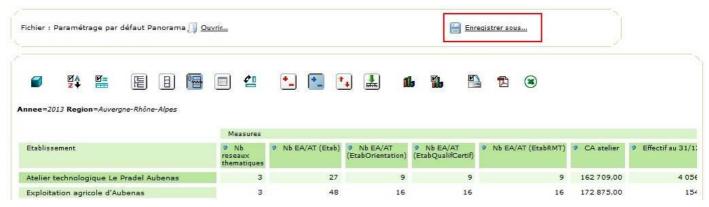


#### Avec les mesures :

- Hors SAU
- SAU
- SFP
- STH
- Surface totale
- Nb réseaux thématiques
- Nb EA/AT
- CA atelier
- Nb activités principales
- Effectif au 31/12
- Quantité vendue
- CA HT vente
- Surface
- Volume produit
- Pourcentage bouteilles
- Pourcentage SAU auto-consommé
- Rendement
- Quantité produite

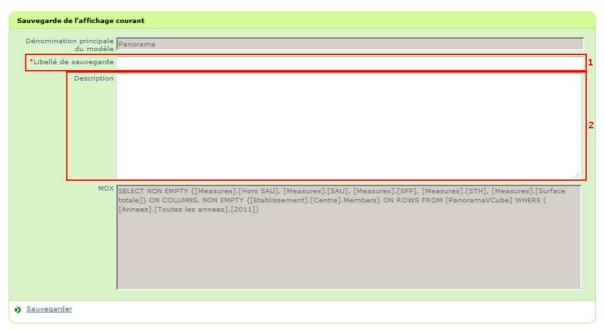
Les données proposées par ce sous-menu correspondent, au niveau des missions, à la partie « Autres missions » > « Mission = Développement, expérimentation et innovations agricoles et agro-alimentaires ».

Les modifications apportées au tableau peuvent être sauvegardées en utilisant le bouton « Enregistrer sous... » :



### Cette action ouvre le guide :

Enregistrer sous...





Les champs à renseigner sont :

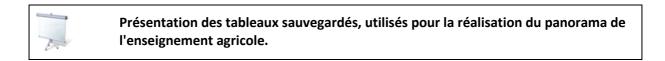
- 1. Le libellé => obligatoire.
- 2. La description => facultative.

Les deux autres champs sont automatiquement alimentés et réservés à l'application.

Les tableaux ainsi sauvegardés peuvent être rechargés lors des visites suivantes par un clic sur le bouton « Ouvrir... » :



Le libellé du tableau chargé à l'écran se trouve à côté de ce bouton.





Manipulations des tableaux du panorama.

#### 5.2. Gestion des données du tableau et du rendu final

Ce document permet de détailler les fonctionnalités offertes par cet outil. Il utilisera comme exemples les écrans proposés dans le menu Restitutions > Tableaux croisés > Innovations.

Dans le chapitre suivant, les boutons en haut du tableau vont être détaillés :





L'information de certaines de ces options sera affichée en bas de page, sous le tableau. Il pourra donc être nécessaire de faire défiler la page pour visualiser les nouvelles données.

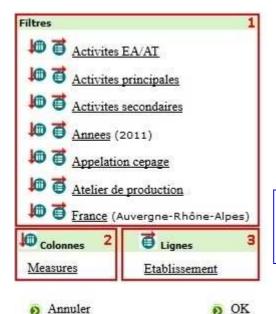


### 5.2.1. Le bouton « Navigateur »



Le bouton « Navigateur » permet le paramétrage des filtres, des lignes et des colonnes à utiliser dans le tableau.

L'écran ouvert par ce bouton est du type :



- 1. Zone de paramétrage des filtres
- 2. Zone présentant les colonnes du futur tableau
- 3. Zone présentant les lignes du futur tableau



#### Tous les libellés soulignés sont cliquables.

Ils permettent de restreindre la liste des éléments à prendre en compte dans le tableau.

Les axes proposés dans la partie « Filtres » ne feront pas partie des éléments présentés dans le tableau. En revanche, si une valeur est proposée entre parenthèses à côté d'un axe, elle servira de filtre aux données du tableau.



Par exemple, sur l'écran proposé ci-dessus, nous afficherons en ligne les établissements, en colonne les mesures associées, pour la région « Auvergne-Rhône-Alpes », sur l'année « 2011 ».

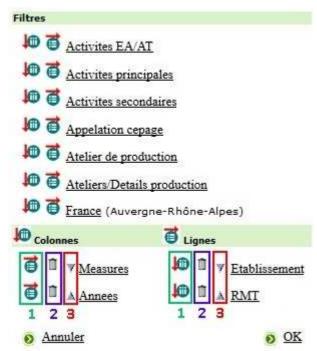
Pour ajouter de nouvelles colonnes, il faut utiliser le bouton , proposé au niveau des filtres, devant chaque axe d'analyse.

De même, pour ajouter des axes au niveau des lignes, il faut utiliser le bouton 🧧 .



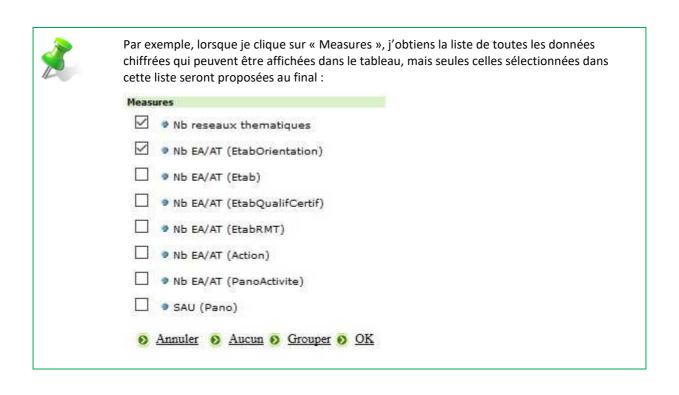
Lorsqu'il y a plusieurs lignes et/ou plusieurs colonnes, d'autres boutons sont proposés pour les gérer :





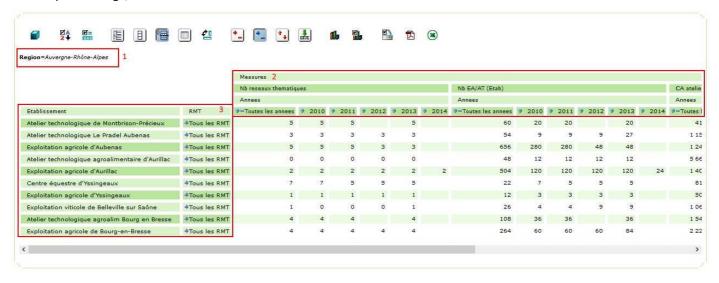
- 1. Si l'axe de trouve dans les colonnes, demande le passage dans la partie « Lignes » et inversement.
- 2. Supprimer un axe : il retournera alors dans la partie « Filtres ».
- 3. Organiser l'ordre d'affichage des axes.

Les axes positionnés en lignes ou en colonnes peuvent toujours être filtrés en cliquant sur le nom de l'axe souligné. En revanche, le filtre n'apparaîtra pas forcement entre parenthèses comme dans la zone « Filtres », il sera pris en compte directement dans le tableau affiché par la suite.

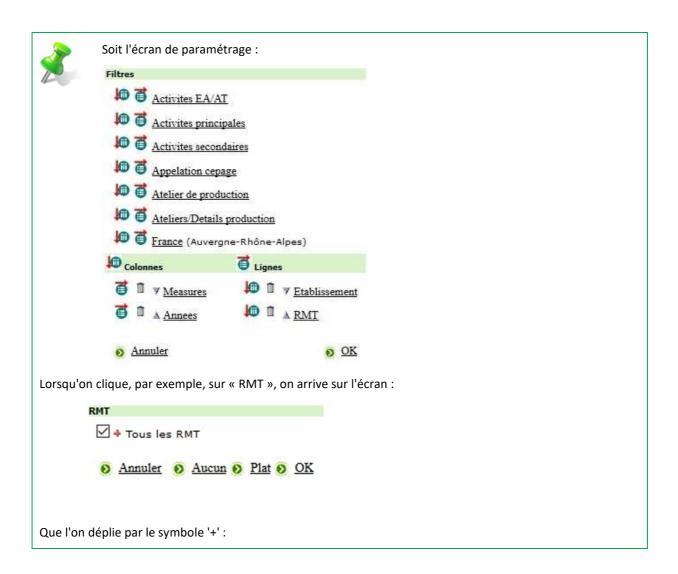




#### Avec ce paramétrage, nous obtenons :



- 1. Filtres appliqués aux données : paramétrés dans la zone « Filtres »
- 2. Colonnes : paramétrées dans la zone « Colonnes »
- 3. Lignes : paramétrées dans la zone « Lignes »





RMT
= Tous les RMT
✓ ♦ Agroéquipement
✓ + 9 Alimentation
☑ ♣ ● Biodiversité
✓ ♦ Changement climatique
Annuler Aucun Plat OK

Par défaut, l'outil regroupe tous les éléments 12 par 12. Cette présentation ne représente donc pas la réelle structure de ces données.

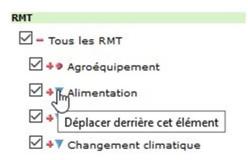
Pour obtenir la représentation fidèle des paramétrages, il faut cliquer sur le bouton

Les éléments proposés dans chaque axe d'analyse sont affichés selon un ordre pré-définit. Ils peuvent être déplacés directement par l'utilisateur.

1. Cliquer sur le rond bleu de l'élément à déplacer :



2. L'élément ainsi sélectionné dispose alors d'un rond rouge et des triangles ce sont positionnés sur les autres éléments :



3. Cliquer sur le triangle se trouvant devant l'élément derrière lequel placer la sélection de départ. La permutation s'effectue et les symboles reprennent leur forme d'origine :



4. Valider avec le bouton (au bas de l'écran).



Dans ces listes, si des éléments sont sélectionnés, au bas de la page, le bouton « Aucun » est proposé. Il permet la remise à zéro de la sélection :

Annuler

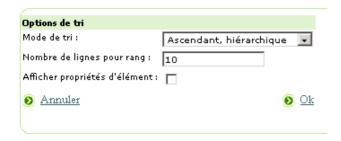
Al'inverse, si aucun élément n'est sélectionné, on dispose du bouton « Tous » permettant de sélectionner tous les éléments de la liste en un clic :

Annuler

Tous
Plat
OK

# 5.2.2. Le bouton « options (Tableau) » 2+

Le bouton « Options (Tableau) » affiche les options :

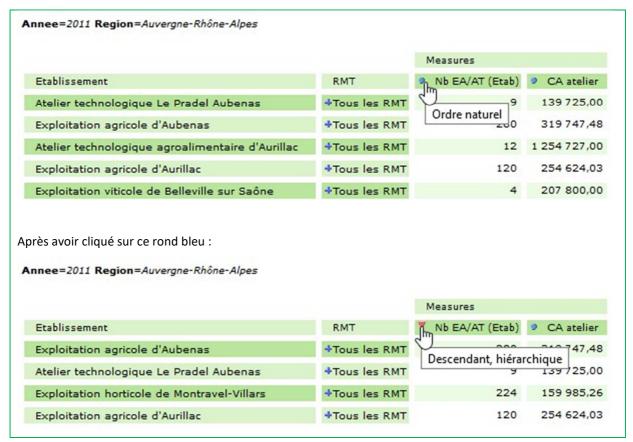


- ✓ Le « Nombre de lignes pour rang » s'applique aux modes de tri « Top count » et « Bottom count ».
- ✓ « Afficher propriétés d'élément » permet d'afficher des détails supplémentaires, s'ils sont définis dans le paramétrage du tableau courant.

Ces options conditionnent le mode de tri des colonnes du tableau présenté.

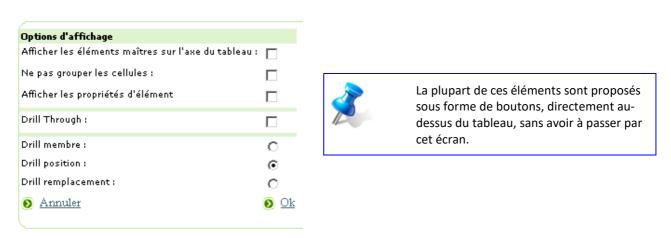






# 5.2.3. Le bouton « Options d'affichage »

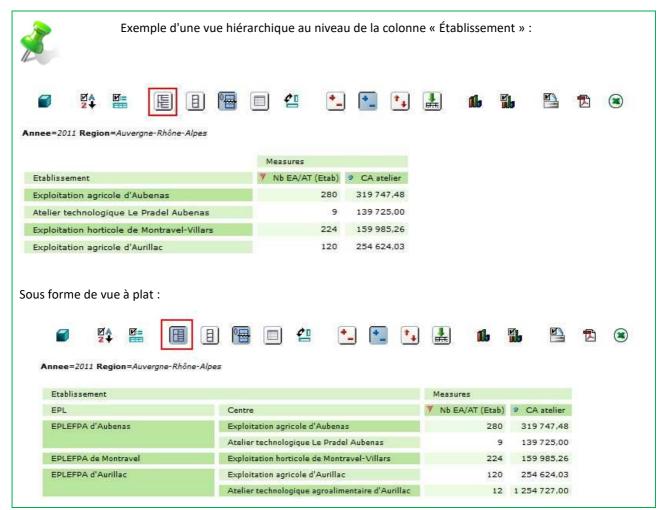
Le bouton « Options d'affichage » permet de paramétrer l'affichage du tableau :



### 5.2.4. Le bouton « Afficher les éléments maitres sur l'axe du tableau »

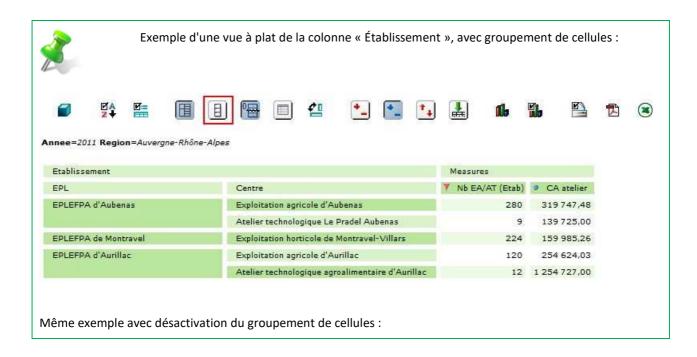
Le bouton « Afficher les éléments maîtres sur l'axe du tableau » permet de contrôler la fusion des colonnes. Ce bouton permet de basculer entre l'affichage d'une vue hiérarchique des données et une vue à plat.





# 5.2.5. Le bouton « Ne pas grouper les cellules »

Le bouton « Ne pas grouper les cellules » permet de contrôler la fusion des lignes. La fusion des lignes s'effectue sur les critères communs.









Cette option peut être intéressante à exploiter avant la réalisation d'un export des données au format Excel.

# 5.2.6. Le bouton « Supprimer les lignes blanches »



Le bouton « Supprimer les lignes blanches » permet de basculer l'affichage des lignes/colonnes vides. Selon le choix réalisé au niveau de cette option, les lignes/colonnes vides seront affichées ou non dans le tableau.



Cette option est particulièrement utile pour les tables qui contiennent une grande quantité de données vierges.

### 5.2.7. Le bouton « Afficher les propriétés d'éléments »



Cette option permet d'afficher des détails supplémentaires, s'ils sont paramétrés dans le tableau courant.



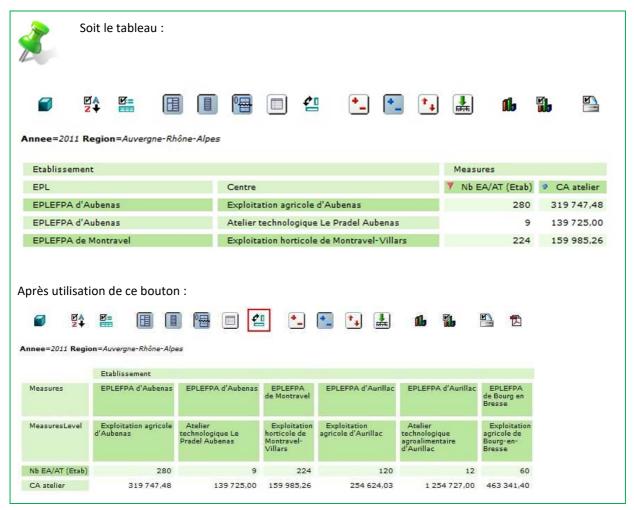
Ce bouton est le raccourci de la propriété « Afficher propriétés d'élément », proposée dans « Options (Tableau) » Z+

Ce bouton n'est pour le moment pas utilisable avec BD ALEXIA (les tableaux ne paramètrent pas encore ces « propriétés d'élément »).

# 5.2.8. Le bouton « Transposer »

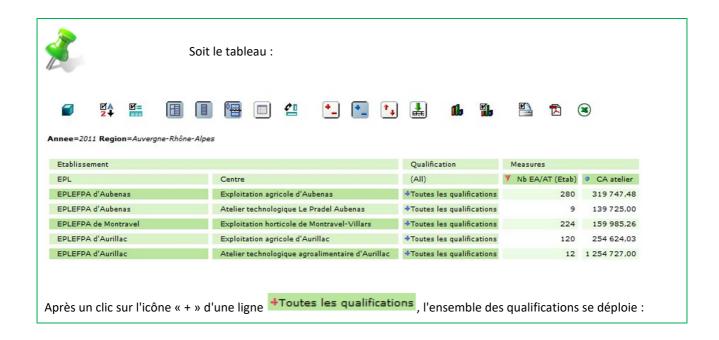
Le bouton « Transposer » permet d'effectuer une rotation à 90° du tableau, ce qui permet la transposition des lignes en colonnes et des colonnes en lignes.



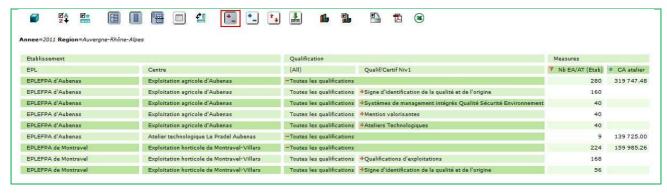


# 5.2.9. Le bouton « Driill membre »

Ce bouton permet d'explorer/déplier plusieurs membres en un seul clic.



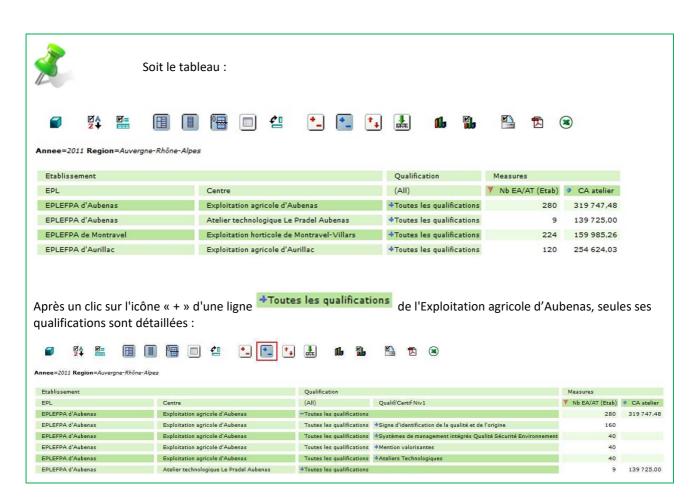




## 5.2.10. Le bouton « Drill position »



Ce bouton permet d'explorer uniquement le membre sur lequel vous cliquez.





Avec les options « Drill membre » et « Drill position » :

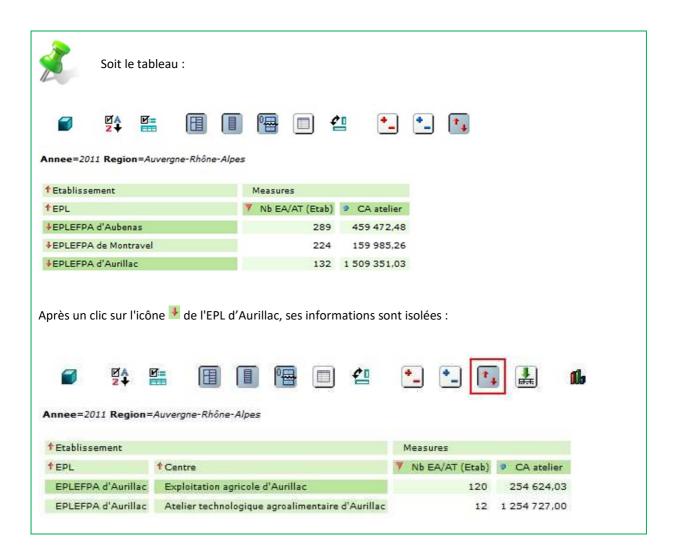
- Le clic sur les icônes « + » permet de découvrir de nouvelles sous-catégories
- Le clic sur les icônes « » permet d'agréger les informations d'une catégorie commune



### 5.2.11. Le bouton « Drill remplacement »



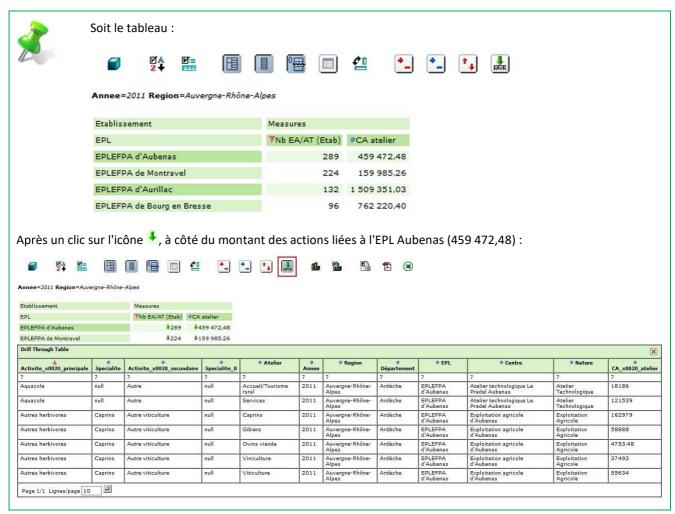
Ce bouton permet de zoomer et donc d'isoler les données sur lesquelles vous cliquez avec ce mode activé.



## 5.2.12. Le bouton « Drill Through »

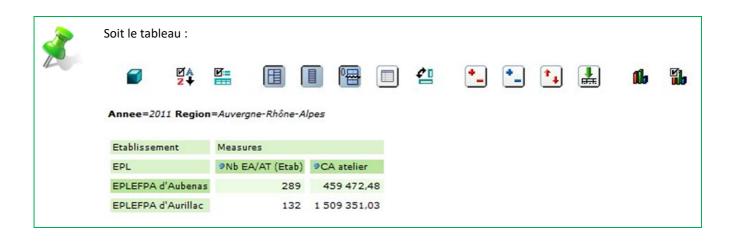
Ce bouton permet d'afficher, sous le tableau principal, un tableau qui donne la répartition détaillée de la donnée sur laquelle porte cette action, suivant les différentes dimensions.



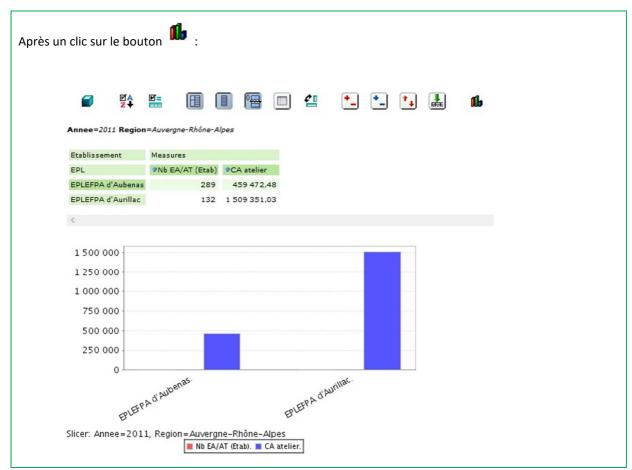


# 5.2.13. Le bouton « Graphique » 🅼

Le bouton « Graphique » permet d'afficher ou non le graphique représentant le tableau affiché.







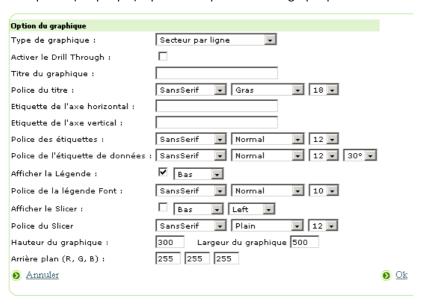


Pour masquer le graphique, il faut cliquer de nouveau sur le bouton



# 5.2.14. Le bouton « Options (Graphique) »

Le bouton « Options (Graphique) » permet de paramétrer le graphique :





# 5.2.15. Le bouton « Exporter données vers Excel »



Le bouton « Exporter données vers Excel» permet de réaliser un export sous Excel.

NOTE		



#### V. Je retiens

#### 1. L'assistance ALEXIA

En cas de problème lors de l'utilisation de l'application, contactez le CNERTA :

- Par téléphone: 03 80 77 24 00,
- A l'aide du formulaire de contact du site support <a href="http://cnerta-support.fr/outils/nous-contacter">http://cnerta-support.fr/outils/nous-contacter</a>,
- Par la conférence sur FirstClass qui vous est dédiée : <u>ALEXIA</u>.

Vous y trouverez des informations sur l'application.

Vous pouvez y déposer toutes vos questions et remarques concernant ALEXIA. Les différents interlocuteurs ayant en charge le démarrage de cette application vous y répondront.

En cas de doute sur le contenu des fiches, les données de référence disponibles, laissez un message dans cette conférence.

#### 2. La connexion à l'application ALEXIA

La connexion à l'application se fait avec login et mot de passe Agricoll utilisé pour accéder à la messagerie FirstClass.

En cas de problème avec votre identifiant et/ou mot de passe Agricoll, vous devez contacter votre **GLA**. Si vous voulez vérifier la validité du compte Agricoll nécessaire à la connexion sur BD Alexia, vous devez aller sur <a href="https://annuaire.agricoll.agriculture.gouv.fr/">https://annuaire.agricoll.agriculture.gouv.fr/</a>

Si la connexion n'est pas possible, vous devez contacter votre GLA afin qu'il réinitialise votre mot de passe.

Si vous souhaitez obtenir ou modifier des droits d'accès dans BD Alexia :

- Le SRFD est habilité à modifier les droits des DEA/DAT avec le rôle Administrateur régional BD Alexia,
- L'Administrateur national est habilité à modifier les droits des SRFD avec le rôle **Administrateur des utilisateurs** (vous devez contacter Aurélia Dujardin Delacour par mail à la DGER (<u>aurelia.dujardin-delacour@agriculture.gouv.fr</u> ou <u>aurelia.dujardin-delacour@educagri.fr</u>)

et avoir un compte Agricoll valide.

**ATTENTION**: la connexion se fait pour l'individu. Il faut définir un utilisateur suppléant pour la saisie. La demande doit être formulée auprès de l'administrateur ALEXIA en lui communiquant nom, prénom de la personne ainsi que l'atelier ou l'exploitation pour laquelle il devra intervenir.

#### 3. Les recommandations

Pour gagner du temps utilisez aussi souvent que possible « Enregistrer - Retour »

Navigation: NE PAS utiliser les flèches précédent / suivant du navigateur mais le fil d'Ariane:

Mes Fiches > Formulaire EA/AT (Exploitation agricole La Cazotte St Affrique) > Données de néférence > Données de Référence > Gestion des utilisateurs

101/103 Je retiens



## VI. Foire aux questions

#### 1. Les menus et boutons



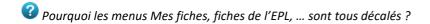
Quelle est la différence entre le bouton « Enregistrer » et « Enregistrer et retour »

Que vous utilisez l'un ou l'autre de ces boutons, le lancement de la sauvegarde des données et effectué et le message de confirmation du bon déroulement de cet enregistrement est le même. La différence résulte au niveau du chargement de l'écran final:

- Si le bouton Enregistrer est utilisé, on restera sur l'écran courant une fois la sauvegarde effectuée.
- Si le bouton Enregistrer et retour est utilisé, on retournera à l'écran précédent l'écran courant une fois la sauvegarde effectuée.



Si une erreur est remontée durant l'enregistrement, ces deux boutons ont la même action : on reste sur l'écran courant et le détail de l'erreur est affiché en haut de la page.



Vous devez utiliser ALEXIA en mode « plein écran ».

 $extbf{ iny I}$  Je ne vois pas la fin de la liste et je n'ai pas d'ascenseur vertical pour descendre, comment faire ?

Vous devez vérifier le zoom de votre navigateur.

#### 2. Les messages d'erreurs



Le message suivant s'affiche, que dois-je faire?

Vous avez modifié les propriétés ! Cliquez à nouveau ou enregistrez les données.

Vous tentez de quitter un écran sur lequel vous avez modifié au moins une propriété. Ce message est une sécurité pour vous éviter de perdre par mégarde des données sensibles. Deux cas de figurent se présentent donc à vous :

- Vous ne souhaitez pas prendre en compte les modifications apportées à la page courante : re-cliquez sur le bouton
- Vous souhaitez conserver vos modifications : utilisez le bouton Enregistrer avant de re-cliquez sur le bouton Retour ou privilégiez l'utilisation du bouton Enregistrer et retour pour gagner un clic.



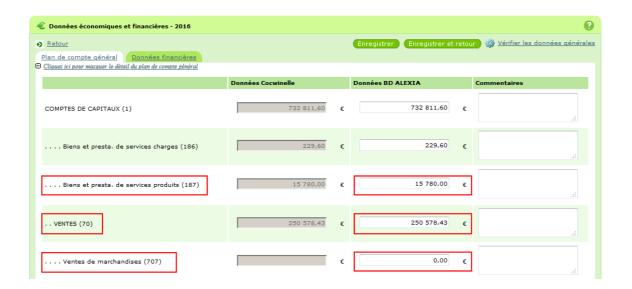
La somme des CA des ateliers de production n'est pas cohérente avec le plan de compte [(compte 70 + compte 187) - compte 707].

Dans Alexia, un contrôle de cohérence est effectué sur la somme des chiffres d'affaire HT des ateliers de production. Cette somme doit être cohérente avec le montant [(compte 70 + compte 187) – compte 707].

Une marge de ± 10% est tolérée pour la validation de la fiche.

Afin de vérifier les montants de ces comptes sur votre fiche :

- Entrez en modification dans les Données économiques et financières en modification de compte général,
- Recherchez les montants des comptes 70, 187 et 707,



- Calculez [(compte 70 + compte 187) compte 707] soit dans notre exemple [(250 578,43 + 15 780) 0] = 266 358,43 €,
- Avec la marge d'erreur, la somme des montants des chiffres d'affaire HT en € des ateliers de production doit être de 266 358,43 € (± 10%),
- Entrez en modification 🧪 dans les ateliers de production 🐠 puis vérifier le montant du chiffre d'affaire HT en €,



• La somme des montants du CA HT en € des ateliers de production doit être cohérent avec le montant [(compte 70 + compte 187) – compte 707], soit dans notre exemple plan de compte (266 358,43 €) est cohérent avec la somme des montants du CA HT (265 000 €).

Si la somme des montants du CA HT en € des ateliers de production n'est pas cohérente avec le montant des comptes du plan comptable, la validation de la fiche est impossible, vous devez corriger vos données.